

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9737

Jeudi 6 Octobre 2022

*Coup d'envoi des travaux du VIII<sup>ème</sup> Congrès  
de l'OSFI sous la présidence de Driss Lachgar*

## En avant toutes Derrière les femmes ittihadies

*Pour l'Emancipation,  
l'Egalité et la Justice*

Pages 2-3

منظمة النساء الاتحاديات  
+٠.٢٨.٠٥+ | +٢٢٢٤٤ | +٤٢٢٤٤.٨٤٤٤٤

### المؤتمر الوطني 8

تحرر  
٠.٥٨٥٤

### مساواة ٠.٤٤٨٤

عدالة  
+٠.٥٥٢+

بوزنيقة، أيام 6، 7، 8 أكتوبر 2022



Ph. Archives

*Coup d'envoi des travaux du VIII<sup>ème</sup> Congrès de l'OSFI sous la présidence de Driss Lachguar*

# En avant touteS

*Derrière les femmes ittihadies*

*Pour l'Emancipation, l'Egalité et la Justice*

Actualité



Ph. Archives

Aujourd'hui s'ouvre le VIII<sup>ème</sup> Congrès national de l'Organisation socialiste des femmes ittihadies (OSFI), des assises qui s'inscrivent pleinement dans la dynamique politique, organisationnelle et structurelle que connaît l'Union socialiste des forces populaires, notamment depuis la tenue de son dernier Congrès national. La préparation et la conceptualisation de la teneur préconisée des débats qui se dérouleront tout au long de ces travaux témoignent, par ailleurs de la constance, la continuité et de la détermination de l'action militante des femmes ittihadies pour une pleine présence dans tous les processus de développement et d'épanouissement de la société marocaine sur la voie de la réalisation optimale des objectifs de justice, d'égalité et de parité, leviers du progrès et du bien-être de toutes les composantes de la population de notre pays.

Les préparatifs sérieux et actifs déployés par les différentes instances de ladite organisation féminine ittihadie dénotent, d'autre part, d'un long processus de militantisme et d'une accumulation considérable de combats

mais aussi de réalisations et d'acquis traduit par la multiplication, dans le secteur féminin du parti des forces



*Les conclusions de l'étude du HCP sur les répercussions du Covid-19 se sont manifestées par la recrudescence des violences conjugales, le recul inquiétant du revenu individuel des ménages et la difficulté grandissante d'accès aux services sociaux essentiels*

populaires de compétences et de potentialités prodigieuses dotées d'un sens savant de responsabilité et d'un esprit aigu d'initiative. Ainsi, nombreuses sont les femmes assumant d'ores et déjà des responsabilités politiques, occupant des postes de décision. Ce sont des universitaires, chercheuses, cadres supérieurs, élues locales, parlementaires et gestionnaires.

Cet état de choses n'aurait pas été atteint sans leur militantisme et leur acharnement au sein de tous les rouages politique, économique et social de la marche du pays.

Il subsiste certes encore des lacunes et des insuffisances qui appellent des efforts incessants de l'ensemble des composantes de la société au vu des poches de résistance et des courants conservateurs qui ne cessent de contrecarrer les actions progressistes, modernistes et social-démocrates des femmes et hommes de l'USFP mais en parcourant, à titre d'exemple, le projet éloquent de la plateforme politique d'orientation préparé par les instances de l'OSFI, l'on réalise que la lutte pour la justice, l'égalité, la parité l'émancipation et le

développement triomphera (...)

Dans ce contexte, Hanane Rihab, membre du Bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires estime que l'organisation des travaux du VIII<sup>ème</sup> Congrès national des femmes ittihadies se profile sous une allure particulière, eu égard à la conjoncture économique et sociale difficile que traverse le monde, ayant des répercussions néfastes sur la situation de notre pays, en particulier sur les femmes « les premières à subir les effets directs et indirects des crises, des conflits et tensions et des conditions économiques et sociales alarmantes qui s'ensuivent.

La responsable ittihadie a, là-dessus, fait observer que les conclusions de l'étude du Haut-commissariat au plan (HCP) sur les répercussions de la pandémie de Covid-19 se sont manifestées par la recrudescence des violences conjugales, le recul inquiétant du revenu individuel des ménages et la difficulté grandissante d'accès aux services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'emploi, entre autres.

Hanane Rihab a souligné, par ailleurs, qu'en dépit de la participation

de plus en plus manifeste des femmes à l'effort de redressement de l'économie nationale, elles demeurent la catégorie la plus durement affectée par cette conjoncture, conjoncture se manifestant par la médiocrité, hélas, relevée des prestations fournies par les politiques gouvernementales qui se sont avérées dans une incapacité affligeante d'innover des actions opérationnelles et concluantes à même de faire face aux effets de la sécheresse, aux crises et aux répercussions du conflit russo-ukrainien.

D'autre part, elle a mis en avant que « les femmes itihadias, ouvertes sur l'horizon universel ont été les premières à introduire les référentiels universels des droits de l'Homme dans la structure du militantisme démocratique féminin », avec une large prise de conscience des disparités spatiales en matière de droit au développement durable et concernant l'impact négatif des changements climatiques sur le devenir des droits et libertés d'où la nécessité cruciale d'emprunter la voie de l'interpénétration, étant la seule à même de mettre les droits essentiels de tous et toutes sur un même pied d'égalité.

La membre du Bureau politique de l'USFP a ajouté que le combat pour une justice sociale et spatiale se doit, en tout état de cause, d'intégrer une conscience aiguë des doubles inégalités que subissent les femmes « pauvres » à la fois du fait de leur appartenance de classe et de leur identité de genre.

« Ces femmes itihadias, a-t-elle précisé, totalement conscientes de ces problématiques, tiendront assurément leur congrès en en faisant un chantier ouvert à la réflexion profonde à l'actualité du militantisme féminin national et à ses perspectives en faveur de la réalisation optimale de l'égalité et de la parité ».

A ce propos, le chantier de l'actualisation du Code de la fa-

mille, affirme-t-elle, doit s'inviter avec force dans leurs agendas, au fil des travaux du congrès, d'autant que sont tout à fait louables les efforts qui ont abouti, après un long processus, à la mise en place de l'actuel code qui fut « une véritable révolution culturelle et sociale, ayant ouvert, pour les femmes, la voie vers davantage de droits et de libertés ».

Toutefois, a noté Hanane Rihab, les vingt années écoulées depuis l'avènement de ce texte, ont révélé plusieurs lacunes à combler, exigeant l'entreprise, instamment, de son actualisation et son amélioration.

Et d'ajouter que « c'est l'occasion de remercier Sa Majesté le Roi pour sa sollicitude et son interaction positive avec les multiples appels du mouvement féminin démocrate et moderniste, qui escomptent l'ouverture nécessaire du chantier du Code de la famille, notamment en constatant la domination des lectures conservatrices faites par ceux qui étaient en charge d'en appliquer les dispositions ».

Pour sa part, Farida Boufettass, membre de l'OSFI et conseillère USFP au Conseil municipal de la ville de Mohammédia, a mis en évidence que la préparation du VIIIème Congrès national de l'Organisation féminine itihadia a été l'occasion propice d'enclencher des débats sérieux et responsables parmi les militantes du parti quant à toutes « les questions qui nous préoccupent en tant que femmes s'activant pleinement dans la plus importante des batailles, en l'occurrence la bataille de la cause féminine que nous partageons tous, femmes et hommes, acteurs politiques, associatifs et intellectuels et tous ceux qui croient au droit des femmes à une vie digne ».

La militante itihadia a précisé, en outre, que le débat se focalise autour des options démocratiques et modernistes du parti de même qu'il puise sa force dans la conscience collective quant à la nature conjoncturelle des contextes internationaux, régionaux et nationaux, incitant tout un chacun à bien être au fait de toutes les composantes de la réalité marocaine, marquée, par ailleurs, un « marasme positif ». En effet, a-t-elle ajouté, il y a bel et bien confrontation entre des forces s'employant activement à se délivrer de la zone du conservatisme et d'autres s'acharnant à s'y maintenir croupissant dans ses représentations et signifiants réactionnaires (...)

Nul doute, a souligné Farida Boufettass, que le Maroc connaît une véritable dynamique ayant favorisé son évolution et sa tendance à se muer en un pays qui compte désormais considérablement dans les calculs stratégiques de nombreux pays, mais, estime-t-elle, « tout en nous réjouissant de se reluisant constat », cela ne doit pas nous détourner de nos nobles objectifs qui se schématisent dans le bien-être du Maro-



*Farida Boufettass a insisté sur l'urgence de réforme de l'arsenal juridique (le Code de la famille), qu'elle estime non encore affranchi d'une culture caractérisée par le conservatisme, l'immobilisme et l'indécision*

caïn en général et des femmes en particulier, avec tous les droits politiques, civils, économiques, sociaux, culturels et environ-

nementaux... ».

L'élue itihadia s'est longuement arrêtée sur les souffrances passées et actuelles des femmes marocaines et sur les inégalités aberrantes qu'elles ont subies dont quelques unes subsistent toujours du fait de l'entêtement de certains courants obscurantistes. Soulevant les différents contextes qui ont longtemps consacré la situation de souffrance et de ségrégation de genre aussi dure qu'incompréhensible, Farida Boufettass reconnaît certaines avancées juridiques, politiques et sociales qui ont favorisé une amélioration relative de la situation des femmes et souligne que cela appelle un effort collectif d'optimisation et d'amélioration. Il s'agit, pour elle, en l'occurrence de l'urgence de réforme de l'arsenal juridique (le Code de la famille), arsenal qu'elle estime non encore affranchi d'une culture caractérisée par le conservatisme, l'immobilisme et l'indécision.

Et de conclure que cette entreprise ne sera que justice rendue aux femmes (...).

En conclusion, les interventions de ces deux militantes itihadias, tout en s'inscrivant dans une totale symbiose avec la tenue exhaustive du projet de plateforme politique d'orientation préalablement préparé par les instances préparatoires du congrès, ne sont que des voix parmi tant d'autres au milieu de la multitude de celles des militantes de l'OSFI s'élevant pour mettre l'accent sur la nécessité objective de poursuivre la lutte dans l'objectif de la satisfaction optimale de toutes les exigences de la cause féminine.

Il est à noter que les travaux du VIII-Congrès de l'OSFI doivent s'ouvrir ce jeudi 6 octobre à partir de 15 heures par le Premier secrétaire du parti et en présence de nombreuses délégations étrangères venues d'Espagne, de Tunisie et de pays africains ou latino-américains.

D'autre part, seront parallèlement organisées une conférence internationale autour de la thématique « Situation des femmes après la pandémie de Corona » et un séminaire s'articulant sur « La femme marocaine et les nouvelles générations des droits de l'Homme ».

Rachid Meftah

Organisation Socialiste des Femmes Itihadias



المنظمة الاشتراكية للنساء الاتحاديات  
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
Union Socialiste des Forces Populaires

## Programme du 8<sup>ème</sup> Congrès national de l'OSFI

### Jeudi 6 octobre 2022

9h00 : Accueil des congressistes

13h00 : Déjeuner

15h00 : Séance d'ouverture du Congrès

-Allocution du Premier secrétaire du parti, Driss Lachgar

-Allocution de la Secrétaire nationale de l'OSFI, Khadouj Slassi

16h00 : Première séance plénière

-Présentation des rapports moral et financier/Examen et approbation/Démission du Secrétariat national/ Approbation de la présidence du Congrès/ Commission du communiqué général)

16h30 : Conférence internationale sur « La situation des femmes du monde après le coronavirus » avec la participation d'intervenantes du Maroc, de Tunisie, d'Afrique, d'Espagne et d'Amérique latine.

19h00 : Dîner

20h00 : Réunion des commissions

### Vendredi 7 octobre 2022

09h00 : Séance plénière pour adopter les rapports des deux commissions

10h00 : Dépôt des candidatures

11h00 : Début de l'opération de vote

13h00 : Fin de l'opération de vote

14h00 : Déjeuner

15h30 : Conférence-débat sur « La femme marocaine et les nouvelles générations des droits de l'Homme »

17h30 : Séance plénière

-Annonce des résultats

-Examen et adoption du communiqué final

19h00 : Dîner

Fin des travaux du Congrès

Union socialiste des forces populaires  
9 avenue Alarsar - Hay riad - Rabat  
Téléphone : 05 37 56 55 13/12/11  
Fax : 05 37 56 55 10  
usfp.secretariat.bp@hotmail.com



حزب الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
9 شارع العبدراع حي الرياض الرباط  
الهاتف : 05 37 56 55 11/12/13  
الفاكس : 05 37 56 55 10  
usfp.secretariat.bp@hotmail.com



**Hanane Rihab**  
*Les femmes itihadias tiendront assurément leur congrès en en faisant un chantier ouvert à la réflexion profonde, à l'actualité du militantisme féminin national et à ses perspectives en faveur de la réalisation optimale de l'égalité et de la parité*

*Rentrée parlementaire*

# Des projets de loi en discussion, d'autres en attente

Une multitude de projets de loi de grande importance sur les plans économique et social figurent dans l'agenda législatif de la deuxième année du mandat actuel du gouvernement et ce dans un contexte national et international ponctué par la prolifération des crises et des défis.

Si ces textes de loi, qui portent essentiellement sur les domaines de l'amélioration du climat des affaires, de la justice et de la mise à niveau du système de santé, retiennent l'attention au même titre que la loi de Finances, ce constat ne devrait pas, de l'avis de plusieurs observateurs, occulter d'autres textes tout aussi importants et qui attendent depuis des années leur sortie des tiroirs, notamment la loi sur la grève et la loi relative aux syndicats, dont la promulgation serait un bon indicateur que le gouvernement avance dans son programme de renforcement des piliers de l'Etat social, toutes dimensions et facettes confondues.

Ainsi, la session d'automne du Parlement, qui s'ouvre le deuxième vendredi d'octobre en vertu des dispositions de l'article 65 de la Constitution, comprend un double pari inhérent, d'une part, à la nécessité d'accélérer l'élaboration de textes prioritaires compte tenu de leur importance stratégique dans l'actuel contexte international et national, et d'autre part d'assurer un consensus entre les différents partis politiques, syndicats et professionnels pour s'atteler sur des projets de loi importants en matière d'instauration de la paix sociale, de sauvegarde des droits et des libertés et de mise en place d'un environnement sain pour réaliser l'essor économique escompté.

Et parmi les indicateurs qui démontrent que l'institution législative interpelle ce pari, il sied de noter que la Commission des finances et du déve-

loppement économique à la Chambre des représentants, a d'ores et déjà entamé l'examen et la discussion du projet de loi-cadre formant charte de l'investissement et qui devrait être soumis pour approbation au début de cette session.

Dans ce sens, le professeur des sciences politiques à l'Université Mohammed V de Rabat, Abdelaziz Karaki, estime que la rentrée parlementaire sera affectée par l'action de l'Exécutif, expliquant que "la nature du système politique au Maroc fait que le Parlement joue un rôle clé, et que le gouvernement émane de la majorité parlementaire, ce qui fait que l'action du gouvernement peut avoir un impact sur la rentrée parlementaire".

Pour ce qui est des projets de loi qui seront soumis à la discussion publique, le professeur universitaire a considéré, dans une déclaration à la MAP, qu'il est prévu que la loi-cadre formant charte de l'investissement fera l'objet d'une large discussion et de suivi, vu son rôle dans la simplification des procédures, le soutien des Marocains résidant à l'étranger et la facilitation de l'accès des investisseurs étrangers aux affaires dans le Royaume.

L'investissement demeure un pilier essentiel de la création de richesse et la relance de l'économie en général, affirme M. Karaki. Il a également souligné l'importance du projet de loi sur la liberté des prix et de la concurrence, qui impactera le système lié à la liberté des prix et de la concurrence, et ce dans un contexte de mutations que connaît le Maroc, à l'instar du reste du monde.

De même, l'attention sera portée sur le projet de loi relatif au Conseil de la concurrence, ajoute M. Karaki, expliquant qu'il s'agit d'un organe de régulation dans le cadre des transformations institutionnelles majeures que connaît le Royaume. Selon



M. Karaki, le Conseil de la concurrence n'a pas pu jusqu'à présent contrôler, au moins, le rythme des activités économiques sur la base de la concurrence.

Pour sa part, le professeur de droit public à l'Université Mohammed V de Rabat, Abdelhafid Admino, a indiqué que la deuxième année législative de la 11e législature sera "un véritable départ pour l'actuelle majorité gouvernementale". Il a relevé, à cet égard, que le gouvernement s'emploiera à concrétiser ses promesses contenues dans le programme gouvernemental, notamment en ce qui concerne la consécration de l'Etat social.

Cette session législative, a-t-il dit, sera marquée par la discussion et le vote de projets de loi d'importance stratégique, notamment ceux liés à la mise à

niveau du système de santé, ainsi que la charte de l'investissement en raison de son importance dans l'accélération des changements économiques que connaît le Maroc et la promotion des investissements étrangers et nationaux.

S'agissant du projet de loi organique N°97.15 définissant les conditions et les modalités d'exercice du droit de grève, M. Admino a précisé qu'il fait partie des lois organiques stipulées dans la Constitution de 2011, notant que ce projet de loi n'a pas encore fait l'objet de discussion. Et de rappeler que les syndicats "exigeaient l'introduction de la loi sur le droit de grève et la loi des syndicats dans le programme de dialogue social", faisant remarquer qu'au vu de l'institutionnalisation du climat des af-

aires et des investissements que connaît le Maroc, il semble que l'adoption de ces deux lois, en sus de la révision du Code du travail, figurent parmi les conditions nécessaires à la restructuration aussi bien du domaine économique que social.

Quant au projet de révision du Code pénal, M. Admino a considéré que la majorité parlementaire confortable du gouvernement lui permettrait de renvoyer le texte devant le Parlement. Le gouvernement, a-t-il ajouté, avait déjà retiré la formule qui a été envoyée à la Chambre des représentants en raison de "tiraillements idéologiques et politiques" lors du mandat précédent.

**Par Houdaifa El Hajjam**  
(MAP)

## Fernando Grande-Marlaska : *Le Maroc est un partenaire stratégique pour l'Espagne dans la lutte contre les cellules terroristes*



absolument stratégique dans la lutte contre les cellules terroristes", a souligné le ministre espagnol, dans des déclarations à la presse, suite au démantèlement d'une cellule terroriste soupçonnée de liens avec la soi-disant organisation "Etat islamique", grâce à la coopération entre les services sécuritaires des deux pays.

M. Grande-Marlaska a assuré que la coopération entre le Maroc et l'Espagne "nous a permis de démanteler des réseaux djihadistes dangereux".

Dans ce sens, le responsable espagnol a mis en avant "l'efficacité" et "la fermeté" des actions menées conjointement pour aller de l'avant dans la lutte contre le terrorisme, se félicitant des résultats tangibles réalisés dans ce domaine.

Le Bureau central d'investiga-

tions judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a réussi mardi, dans le cadre d'une opération sécuritaire conjointe et simultanée avec le Commissariat général des renseignements de la Police nationale espagnole, à démanteler une cellule terroriste s'activant à Nador et à Mellilia, soupçonnée de liens avec la soi-disant organisation "Etat islamique".

Les interventions sécuritaires menées par les éléments de la Force spéciale de la DGST ont permis l'interpellation de deux individus dans la ville de Nador, alors que les autorités espagnoles compétentes ont interpellé neuf autres membres s'activant dans le cadre de la même cellule terroriste dans la ville de Mellilia, a indiqué le BCIJ dans un communiqué.

## L'ANRAC délivre 10 autorisations d'exercice des activités de transformation et de fabrication du cannabis

L'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC) a annoncé mardi avoir délivré 10 autorisations d'exercice des activités de transformation, de fabrication, de commercialisation et d'exportation du cannabis à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles.

Cette délivrance s'inscrit dans le cadre de la mise en application des dispositions de la loi n°13-21 relative aux usages licites du cannabis, précise l'ANRAC dans un communiqué.

Suite à la délivrance de ces autorisations, l'Agence entamera, conformément aux dispositions de la loi n°13-21, le processus d'autorisation des agriculteurs

installés dans le périmètre réglementaire (provinces d'Al Hoceïma, Chefchaouen et Taounate) pour exercer l'activité de culture et de production du cannabis dans le cadre de coopératives agricoles.

Les agriculteurs seront autorisés de façon progressive sur la base des besoins exprimés par les industriels autorisés, relève la même source.

Par ailleurs, l'Agence continue de prospecter les opportunités offertes par le marché du cannabis afin de développer cette filière et promouvoir la reconversion des agriculteurs de la culture illicite vers une culture licite, durable et génératrice de revenus, souligne le communiqué.

"Le Maroc est un partenaire

# Nasser Bourita souligne la dynamique quantitative et qualitative constatée au niveau européen autour du plan d'autonomie

*Le Luxembourg considère la proposition marocaine comme "un effort sérieux et crédible"*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, mardi à Rabat, "la dynamique quantitative et qualitative" qui existe aujourd'hui en Europe autour du plan d'autonomie, présenté en 2007 par le Maroc pour résoudre le différend artificiel autour du Sahara marocain. "Au moins une dizaine de pays européens ont exprimé de manière claire leur appréciation positive de l'initiative d'autonomie", a indiqué M. Bourita lors d'une conférence de presse, tenue à l'issue de ses entretiens avec son homologue luxembourgeois, Jean Asselborn, actuellement en visite de travail dans le Royaume.

M. Bourita a, dans ce cadre, cité à titre d'exemple le Portugal, l'Espagne, la France, le Luxembourg, les Pays Bas, l'Allemagne, Chypre, la Roumanie, la Hongrie et la Serbie. Cette dynamique autour du plan d'autonomie est constatée également

dans d'autres régions du monde. Le ministre a rappelé à cet égard "le soutien fort, visible et constant" de nombre de pays arabes et africains, et celui des Etats-Unis, dont la position constitue "un tournant dans ce dossier".

Par ailleurs, M. Bourita a précisé que cette dynamique, qui est le fruit de la vision et de l'implication de S.M le Roi Mohammed VI, est importante, et ce, à trois niveaux.

Elle est importante, d'abord, parce que l'Europe est une voix écoutée, légaliste et qui n'est pas dans la réaction émotionnelle. Elle suit une évolution réfléchie, constatée au niveau de plusieurs pays, a-t-il indiqué.

Deuxièmement, parce que "l'Europe est proche du différend régional. Elle connaît sa genèse, son coût et l'importance d'une solution pragmatique et réaliste", a affirmé M. Bourita.

Cette dynamique est également importante parce qu'elle aide les efforts des Nations Unies, et ceux de l'Envoyé personnel du Secrétaire gé-

néral, Staffan De Mistura, pour parvenir à ce que le Conseil de sécurité puisse appeler de ses vœux à une solution réaliste et réalisable, basée sur le compromis.

"Cette dynamique autour de l'initiative marocaine d'autonomie peut, ainsi, constituer le prélude à une action au niveau international pour qu'enfin, on puisse trouver une solution définitive à ce différend régional, dans le respect total de la souveraineté territoriale et de l'unité nationale du Royaume du Maroc", a conclu M. Bourita.

Les entretiens entre M. Bourita et son homologue luxembourgeois ont été soldés par la publication d'un communiqué conjoint dans lequel le Luxembourg considère le plan d'autonomie présenté en 2007 comme "un effort sérieux et crédible" du Maroc et comme "une bonne base" pour une solution acceptée par les parties.

Dans ce sens, M. Asselborn a réitéré le soutien de longue date du

Luxembourg au processus mené par les Nations Unies pour une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable pour les parties.

Selon la Déclaration conjointe, le Maroc et le Luxembourg conviennent de l'exclusivité de l'ONU dans le processus politique et réaffirment leur soutien à la résolution 2602 du Conseil de sécurité de l'ONU qui a noté le rôle et la responsabilité des

parties dans la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique, durable et fondée sur le compromis.

Les deux ministres ont, en outre, salué la nomination de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, M. Staffan De Mistura, et ont réaffirmé leur soutien à ses efforts pour faire avancer le processus politique sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies.

## Déclaration conjointe

Le Luxembourg réaffirme la place du Maroc comme un partenaire essentiel de l'UE en Afrique

Le Luxembourg a réaffirmé la place du Maroc comme un partenaire essentiel de l'Union Européenne (UE) en Afrique, et soutenu le renforcement du Partenariat stratégique Maroc-UE.

Dans une Déclaration conjointe rendue publique à l'issue des entretiens, mardi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg, Jean Asselborn, le Luxembourg salue le rôle important du Maroc et sa contribution majeure en faveur de la stabilité et du développement durable de la région, ainsi que son engagement efficace dans la lutte contre le terrorisme international, essentiel pour la sécurité et la stabilité de la région euro-méditerranéenne.

Les deux ministres, qui ont constaté leur convergence de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, sont convenus de poursuivre cette concertation pour renforcer la paix et la sécurité dans la région, précise la Déclaration conjointe, qui souligne que le Maroc et le Luxembourg se félicitent de leur coordination sur des questions d'intérêt commun au niveau des organisations internationales et régionales.

Les deux parties ont souligné leur volonté de s'engager en faveur des droits de l'Homme en général, des droits des femmes et de l'égalité des genres en particulier, et de poursuivre la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles.

Les deux ministres ont réaffirmé l'importance primordiale d'un ordre international fondé sur la règle de droit et les principes fondamentaux de la charte des Nations Unies et ont marqué leur préoccupation quant à l'impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire et énergétique, soulignant la Déclaration conjointe.

## Devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU

# La CELAC et l'Equateur réitèrent leur soutien à une solution politique au Sahara marocain

La Communauté des Etats latino-américains et des Caraïbes (CELAC) a réaffirmé, à New York, son soutien "ferme" aux efforts du Secrétaire général de l'ONU visant à parvenir à une solution politique à la question du Sahara marocain sur la base des résolutions du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007.

"Nous continuerons à appuyer fermement les efforts du SG de l'ONU et de son Envoyé personnel pour le Sahara afin de parvenir à

une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable", a souligné le Représentant de l'Equateur à l'ONU dans une intervention devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, au nom de la CELAC.

La CELAC a exprimé son soutien aux efforts multilatéraux dans le cadre du processus politique onusien mené sous l'égide du Secrétaire général et de son Envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan De Mistura, visant à trouver une solu-

tion définitive à ce différend régional, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007.

Pour sa part, l'Equateur a réaffirmé, devant la 4<sup>ème</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son soutien à une solution politique mutuellement acceptable au différend régional autour du Sahara marocain, et ce conformément à la résolution 2602 du Conseil de sécurité.

La question du Sahara marocain "requiert une solution politique mu-

tuellement acceptable", conformément à la résolution 2602 adoptée en octobre 2021 par le Conseil de sécurité, a souligné le représentant de l'Equateur à l'ONU.

Le Conseil de sécurité a acté, établi et consacré le processus des Tables Rondes dans toutes ses résolutions depuis 2018, dont la 2602. Il a également consacré son format ainsi que les participants qui sont le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

Cette même résolution consacre

la prééminence de l'initiative d'autonomie comme la solution sérieuse et crédible au différend régional sur le Sahara marocain.

Le Maroc a présenté en 2007 le plan d'autonomie qui jouit d'un soutien grandissant et sans équivoque au sein de l'organisation internationale des Nations Unies et qui est considéré comme la solution sérieuse et crédible à ce différend régional dans les 18 résolutions du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007.



## La Corée du Sud et les Etats-Unis tirent une salve de missiles après le lancement nord-coréen



La Corée du Sud et les Etats-Unis ont lancé mercredi plusieurs missiles vers des cibles en mer, au lendemain du tir par Pyongyang d'un missile balistique qui est passé au-dessus du Japon.

Un missile balistique à portée intermédiaire (IRBM) nord-coréen avait survolé mardi le Japon, une première en cinq ans qui avait conduit Tokyo à activer son système d'alerte.

Selon l'état-major sud-coréen, les armées sud-coréenne et américaine ont tiré mercredi chacune deux missiles balistiques à courte portée ATACMS "pour frapper avec précision une cible virtuelle" en mer du Japon.

Ces exercices "ont montré que nous sommes capables et prêts à neutraliser l'origine de la provocation tout en maintenant une position de surveillance constante", a-t-il ajouté dans un

communiqué.

L'armée sud-coréenne a cependant confirmé l'échec du lancement d'un cinquième missile balistique de courte portée Hyunmoo-2, qui s'est écrasé au sol peu après son lancement.

L'ogive du missile n'a pas explosé et personne n'a été blessé, selon l'état-major. Mais un important incendie s'est déclaré et a provoqué la panique dans la ville de Gangneung, sur la côte est de Corée du Sud, dont de nombreux habitants inquiets ont appelé la mairie, ont rapporté les autorités.

Mardi, des avions de combat sud-coréens et américains avaient déjà mené des exercices de frappe de précision, selon Séoul, avec le largage de bombes sur une cible virtuelle en mer Jaune par deux avions de combat sud-coréens F-15K.

Le porte-parole du Conseil natio-

nal de sécurité américain John Kirby, interrogé par la chaîne CNN, a indiqué qu'il s'agissait de "répondre aux provocations du Nord, pour nous assurer que nous pouvons démontrer nos propres capacités". "Il ne faut pas en arriver là. Nous avons clairement fait savoir à Kim Jong Un que nous sommes prêts à nous asseoir à la table sans conditions préalables", a-t-il ajouté.

L'armée sud-coréenne a également annoncé mercredi le retour dans la région du porte-avions à propulsion nucléaire américain USS Ronald Reagan qui a effectué en septembre des exercices avec la marine sud-coréenne.

La Corée du Nord, qui a adopté en septembre une nouvelle doctrine rendant "irréversible" son statut de puissance nucléaire, a intensifié cette année ses tirs et a lancé un missile balistique intercontinental (ICBM) pour la pre-

mière fois depuis 2017.

Le tir de mardi était le cinquième en dix jours. Pyongyang n'a pas fait de commentaires à ce sujet dans les médias officiels.

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir mercredi sur cette question.

Selon Séoul et Tokyo, le missile a parcouru environ 4.600 km, soit probablement la distance la plus longue jamais atteinte par Pyongyang dans le cadre de ses essais. Les missiles sont généralement tirés selon une trajectoire "loftée" pour éviter de survoler les pays voisins.

Selon des experts et hauts responsables, le missile serait un Hwasong-12 IRBM à capacité nucléaire. Il a été testé pour la première fois en 2017 et il est capable d'atteindre les bases américaines de l'île de Guam.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a dénoncé une "escalade" et appelé Pyongyang "à reprendre le dialogue" afin de parvenir à "une dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne".

Le président sud-coréen Yoon Suk-yeol a pour sa part déploré une "provocation" violant "clairement les principes universels et les normes des Nations unies", et ordonné "une réponse ferme".

Séoul, Tokyo et Washington ont récemment multiplié les manœuvres conjointes, organisant le 30 septembre les premiers exercices trilatéraux anti-sous-marins en cinq ans, quelques jours après des manœuvres à grande échelle des forces navales américaines et sud-coréennes.

Environ 28.500 soldats américains sont stationnés en Corée du Sud pour aider à la protéger de son voisin.

Les responsables sud-coréens et américains préviennent depuis des mois que le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un se préparerait à effectuer un nouvel essai nucléaire.

Celui-ci pourrait avoir lieu après le congrès du Parti communiste chinois qui débute le 16 octobre, ont indiqué ce week-end plusieurs hauts responsables du commandement américain pour l'Asie-Pacifique.

"En dépit du lancement de missiles effectué aujourd'hui (...), l'intention de la Corée du Nord de procéder à un essai nucléaire restera inchangée", a déclaré à l'AFP Yang Moo-jin, professeur à l'Université des études nord-coréennes. "Il est probable que Pyongyang tourne au ridicule le tir de missile d'aujourd'hui - d'autant plus qu'un des tirs a échoué", a-t-il ajouté en parlant des lancements sud-coréens et américains de mercredi.

Pyongyang a testé des bombes atomiques à six reprises depuis 2006. Le dernier essai en date, et le plus puissant, est survenu en 2017, d'une puissance estimée à 250 kilotonnes.

## La Russie va reprendre ses livraisons de gaz à l'Italie

La Russie va reprendre ses livraisons de gaz à l'Italie après les avoir suspendues samedi en raison d'un "problème" en Autriche, par lequel le gaz russe passe, a annoncé mercredi le géant gazier russe Gazprom. "Gazprom, en collaboration avec des acheteurs italiens, a réussi à trouver une solution pour le format d'interaction dans les conditions des changements" de réglementation côté autrichien intervenus "fin septembre" et qui avaient entraîné la suspension des approvisionnements vers la péninsule italienne, a indiqué Gazprom

dans un communiqué.

Gazprom avait totalement suspendu depuis samedi ses livraisons de gaz à l'Italien Eni en invoquant l'"impossibilité" de transporter le gaz à travers l'Autriche" en raison d'une nouvelle réglementation entrée en vigueur le 1er octobre.

Or, l'essentiel du gaz russe livré à l'Italie passe par l'Ukraine, à travers le gazoduc TAG qui arrive à Tarvisio dans le nord du pays, à la frontière avec l'Autriche.

Dans le détail, le blocage était dû "au fait que Gazprom aurait dû

donner une garantie monétaire pour le passage du gaz au transporteur acheminant le gaz d'Autriche en Italie, qui n'existait pas auparavant, et Gazprom n'a pas payé", avait expliqué lundi le PDG d'Eni, Claudio Descalzi.

Le régulateur du secteur autrichien, E-Control, "a (lui) annoncé qu'il était prêt à confirmer les nominations de transport de Gazprom Export, ce qui permet la reprise des livraisons de gaz russe à travers le territoire autrichien", s'est félicité Gazprom mercredi.

Eni "informe que les flux de gaz fournis par Gazprom ont re-

pris aujourd'hui", a confirmé le géant italien, se réjouissant dans un communiqué de "la résolution, par Eni et les parties concernées, des contraintes résultant des nouvelles réglementations introduites par les autorités de régulation autrichiennes".

E-Control avait appelé ces derniers jours le puissant gazier russe à "se conformer" aux nouvelles règles et "à prendre les mesures nécessaires pour remplir ses obligations" contractuelles.

Lundi, le géant italien des hydrocarbures Eni s'était de son côté déclaré prêt à déboursier 20

millions d'euros de garantie pour débloquer la suspension et reprendre la livraison de quelque 20 millions de mètres cubes de gaz russe par jour.

Interrogé mercredi par l'AFP sur un possible paiement réalisé côté italien, Eni n'avait pas encore communiqué en milieu de matinée. "Le blocage n'est absolument pas dû à des raisons géopolitiques", avait toutefois assuré M. Descalzi, au moment où les pays européens craignent que la Russie n'arrête définitivement ses livraisons de gaz à l'Europe sur fond d'offensive russe en Ukraine.

# L'heure du procès pour l'un des pires drames ferroviaires d'Espagne

Un procès-fléau pour "réparer une douleur insupportable": neuf ans après l'accident de train de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui a fait 80 morts en 2013, la justice espagnole a commencé mercredi à examiner les défaillances ayant conduit à ce terrible drame ferroviaire.

Prévu jusqu'au 10 février, ce procès va voir défiler durant quatre mois des centaines de témoins, experts et survivants dans un centre culturel de cette ville de Galice (nord-ouest), exceptionnellement transformé en salle d'audience au vu du grand nombre de parties présentes.

Des débats attendus avec impatience par les familles des victimes, qui réclament depuis des années la "vérité" sur les circonstances et les responsabilités de cette catastrophe ferroviaire, la plus meurtrière en Espagne depuis 1944.

Deux personnes ont été renvoyées devant le tribunal pour leur rôle dans ce déraillement: le conducteur du train, Francisco Garzon, et l'ancien directeur de la sécurité de l'Adif (le gestionnaire du réseau ferroviaire espagnol), Andrés Cortabitarte.

Quatre ans de prison ont été requis par le parquet contre chacun des deux hommes, accusés d'"homicide résultant d'une grave négligence professionnelle". Le montant des dommages et intérêts réclamés par les victimes s'élève à près de 58 millions d'euros, selon le tribunal.

Le 24 juillet 2013 au soir, le train à grande vitesse Alvia 04155 en provenance de Madrid avait brutalement déraillé peu avant son arrivée à Saint-Jacques-de-Compostelle, avant de s'encastrer dans un mur d'enceinte situé à quatre kilomètres de la ville.



Au total, 80 personnes avaient trouvé la mort dans l'accident, dont 68 Espagnols, deux Français, deux Italiens, deux Américains et plusieurs Latino-américains. Plus de 140 personnes avaient également été blessées, souvent gravement.

L'enquête avait rapidement mis en évidence une vitesse excessive: le train de la Renfe, compagnie de chemin de fer espagnole, roulait à 179 km/h lorsqu'il a déraillé, alors que la vitesse sur cette portion ferroviaire était limitée à 80 km/h.

Le conducteur du train, qui se trouvait au téléphone avec le contrôleur du train juste avant l'accident, a fait preuve "d'imprudence" et de "négligence", ont ainsi estimé les magistrats. Cet homme, âgé de 52 ans au moment de l'accident, a demandé "pardon" aux victimes un an après le drame.

L'ancien responsable de l'Adif est lui mis en cause pour n'avoir pas réalisé d'étude de risques sur le virage concerné, dépourvu de systèmes de signalisation, d'alerte et de freinage automatique. "Il existait un risque prévisible" qui aurait dû être pris en compte, ont insisté les magistrats.

Pour les familles des victimes, l'ouverture de ce procès est un soulagement. Mais la lenteur de la justice - qui n'avait inculpé dans un

premier temps que le conducteur du train - et l'absence de responsabilités politiques sur les bancs des accusés sont vécus avec amertume.

"Enfin il va y avoir un procès mais nous ressentons de la douleur, de la colère et de l'indignation face à l'attitude des institutions", a assuré mardi sur la radio locale, Radio Galega, Jesus Domínguez de l'association de victimes Alvia 04155, en regrettant que "seul le conducteur" ait "demandé pardon".

Cette association accuse notamment l'ancienne ministre de l'Équipement et des Transports Ana Pastor, membre du Parti populaire (droite), d'avoir fait pression

sur Bruxelles pour empêcher la publication d'un rapport critique vis-à-vis de Madrid.

"Personne ne va me rendre ma fille, mais je vais continuer de lutter jusqu'à connaître la vérité", a promis de son côté dans une lettre publiée sur internet, Asuncion Ferreiro, mère de l'une des victimes, Laura, décédée à l'âge de 21 ans. "Il faut éviter qu'un drame de cette ampleur ne se reproduise", a-t-elle ajouté, disant vouloir mener ce combat "pour toutes les familles qui, après presque 10 ans, attendent toujours une vérité qui puisse réparer la douleur insupportable" née de cette tragédie.

## Biden va en Floride, meurtrie par l'ouragan Ian et fief d'un féroce opposant

Joe Biden devait se rendre mercredi en Floride, où l'ouragan Ian a semé la mort et la dévastation, avec la ferme intention de laisser de côté temporairement les clivages politiques, dans cet Etat dirigé par l'un de ses plus féroces opposants. Le président américain et son épouse Jill Biden devaient arriver vers 18H45 GMT à Fort Myers, au sud-ouest de l'Etat, là même où l'ouragan a touché terre et fait le plus de ravages.

Le couple présidentiel pourra s'en rendre compte à l'occasion d'un survol en hélicoptère, avant de rencontrer des responsables politiques locaux, puis des résidents sinistrés,

alors que les opérations de secours continuent et qu'un très long processus de reconstruction commence. Le président américain devait ensuite prononcer un discours à 21H15 GMT.

Frappée mercredi dernier par Ian, ouragan de catégorie 4, la Floride compte toujours ses morts et évalue les dégâts, considérables, faits par l'une des plus violentes tempêtes de l'histoire américaine récente.

Le bilan officiel était mardi de 76 morts (72 en Floride et 4 en Caroline du Nord) mais les médias américains dénombrent de leur côté plus d'une centaine de décès, alors que les sauve-

teurs sont toujours à l'oeuvre dans des quartiers submergés par les eaux.

Des centaines de milliers d'habitants de la Floride étaient toujours privés d'électricité mardi et les autorités ont affirmé qu'il faudrait des mois et 50 milliards de dollars, voire plus, pour reconstruire les zones côtières dévastées.

Si Joe Biden déploie dans ce genre d'occasions toute son empathie naturelle, l'ambiance pourrait néanmoins être un peu tendue quand il sera aux côtés du gouverneur Ron DeSantis, étoile montante du parti républicain et critique particulièrement virulent du président

démocrate. "Il y aura beaucoup d'occasions pour débattre des différences entre le président et le gouverneur. Mais ce n'est pas le moment", a dit mardi la porte-parole de la Maison Blanche Karine Jean-Pierre.

Joe Biden et Ron DeSantis "vont parler de ce qu'il faut à la Floride pour en venir à une phase de reconstruction", a-t-elle ajouté.

Il s'agit du deuxième déplacement de ce type en une semaine pour le président américain: il s'était rendu lundi à Porto Rico, territoire américain des Caraïbes dévasté par un autre ouragan, Fiona.

Le nom de Ron DeSantis, 44

ans, revient souvent dans les listes de potentiels prétendants républicains à l'élection présidentielle de 2024.

Le gouverneur de Floride, partisan d'une ligne dure sur l'immigration et très conservateur sur les questions de société, fait régulièrement parler de lui par ses déclarations et décisions controversées.

Il a ainsi déplacé récemment en avion des migrants vers Washington et vers un lieu de villégiature prisé de l'élite démocrate, Martha's Vineyard. La Maison Blanche a étreillé ce qu'elle estime être une "manoeuvre politique" (...)

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VÉHICULE SPATIAL	CONSEIL LÈRE	CRACK GRANDE ÉCOLE	STÉRILET ÉPÉE	BERGE ÂGE	SÉLECTI ON	ELLE POSE PROBLÈME	
OFFICIER DE LA MARINE					NOTE GREFFON		
		NON AVENU			ROGNON		
AU BORD DES LARMES	PARTIRA CINTRE	NOTE		GRECQUE	EN VENTE VENTILE	FLOTTE	
			RÉCUSA VIN		COUP DE BOMBE		
RÉPRIME	PORTEUR DE CHARGE	BAC			EN PERMISS ION		
				A L'ENVERS CENT MÈTRES CARRÉS	LÉSINE PRONOM		
TRONÇO NNER	DE BAS EN HAUT CLIQUE	ANNONCE UNE SUITE		POSSESSIF ULTRAV IOLET	EN GREVE	FIN DE PARCOURS	D'UN GRAND SECOURS
			CONNU RUISSEAU		ABSCONS BOUCLIE RS		
EMBAR RAS	PASSÂT POTE						
SODIUM MARCHA NDISE		FORME D'ÊTRE		CUÏVRE ADVERBE		FIN DE VERBE	FORME D'AVOIR
			CRITIQUE				
BÉCOT				SUITE			

Solution mots flechés d'hier

	A	TARLES	ARRETS TRAVAIL	F	UN CLASSE	A N	UN MONTRE UN UN	D	UN PEUT UN UN	UN UN
	R	E	C	I	T	O	M	E	G	A
	A	R	S	E	N	A	L	A	U	R
	E	P	E	L	E	I	Z	I	G	
	T	E	M	P	O	R	A	O		
	Z	E	R	O	C	H	E	R	A	T
	E	R	H	O	M	I	S			
	N	A	S	E	M	I	E	T	T	E
	S	U	E	D	E	R	G			
	A	P	I	R	O	L	E	S	O	E
	E	O	N	I	E	M	I	R		
	K	A	F	K	A	E	S	T	D	I
	U	E	S	A	S	H	U	E	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdeldkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubrna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

**2017 www.ojd.ma**



## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3				■						
4						■				
5					■					■
6			■					■		
7		■								
8					■		■			
9				■						■
10										

### HORIZONTALEMENT

- 1- Fins dessins
- 2- Echanuré – Porte grain
- 3- Bruit – Assembler
- 4- Elancé – Prière chrétienne
- 5- Un des Grands – Chérit
- 6- Note – Repose – Vieille cité
- 7- Hôtesse de commerce
- 8- Ordre divin – Déshydraté
- 9- Bien s'y oppose – Poignée
- 10- Capitaux

### VERTICALEMENT

- 1- Technique en sidérurgie
- 2- Sous l'email – Vieil organe terroriste
- 3- Vieux non – Bas
- 4- Renvoi – Vendus
- 5- Foyer – Personnel – Période
- 6- Chevile – En feu
- 7- Base de calcul – Affirmatif
- 8- Célébrité – Plus neuve
- 9- Scabreuse
- 10- Majesté ! - Admis

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	N	S	E	M	P	L	O	I
2	E	M	O	I	■	A	A	■	R	N
3	M	I	T	T	E	R	R	A	N	D
4	B	R	O	U	T	E	■	M	E	U
5	L	A	R	E	■	L	A	R	M	E
6	A	L	I	■	A	L	E	■	E	■
7	B	■	E	P	I	E	R	E	N	T
8	L	E	T	A	L	■	I	N	T	I
9	E	V	E	I	L	L	E	■	■	E
10	S	E	■	R	E	U	N	I	O	N

## Grilles de sudoku

### Facile

			6	4				
	8	1		5	9		3	
9				8	7			
	4	9		8				1
6	5	7		3	4	8	2	
3				6	5	7		
		4	8					6
7	2		9	8	1			
			2	4				

### Moyen

4	8	3		1	7			
	1	6	5					
9			7	6		1		
	9						2	
6			2	3				5
	4						8	
		9		7	8			3
					6	9	1	
		4	9		2	8		7

### Difficile

8			4					
4	5		8					
	1		9	6	8			
			4	7	9	1		
	8					2		
1	4		6	8				
3	2		1		5			
				5	6	3		
			8					4

### Expert

2				4				
1				6		4		
	8				7		6	
			1	2	9	5		
				3				
	1	8	7		5			
	7	9					2	
		3		5				8
			6					5

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

### Facile

9	2	8	1	5	4	6	7	3
6	3	5	8	7	2	1	4	9
7	4	1	9	3	6	8	2	5
3	7	6	2	9	5	4	8	1
8	9	2	7	4	1	5	3	6
1	5	4	6	8	3	2	9	7
5	1	7	3	2	8	9	6	4
4	8	9	5	6	7	3	1	2
2	6	3	4	1	9	7	5	8

### Moyen

3	7	2	4	1	6	5	8	9
5	1	6	9	8	7	3	2	4
8	4	9	5	3	2	1	6	7
1	6	7	8	4	3	2	9	5
9	3	5	6	2	1	7	4	8
4	2	8	7	9	5	6	1	3
6	8	1	3	5	4	9	7	2
2	5	4	1	7	9	8	3	6
7	9	3	2	6	8	4	5	1

### Difficile

8	2	5	1	3	7	9	6	4
6	4	9	2	8	5	7	1	3
1	3	7	6	9	4	2	5	8
2	8	1	7	4	6	3	9	5
9	6	4	3	5	2	1	8	7
5	7	3	8	1	9	4	2	6
7	1	8	9	6	3	5	4	2
3	5	6	4	2	1	8	7	9
4	9	2	5	7	8	6	3	1

### Expert

9	6	2	3	5	7	4	8	1
1	7	4	2	8	6	9	5	3
8	5	3	9	1	4	6	7	2
7	2	9	8	3	1	5	4	6
3	1	6	4	9	5	7	2	8
5	4	8	6	7	2	3	1	9
4	3	7	1	2	9	8	6	5
2	9	5	7	6	8	1	3	4
6	8	1	5	4	3	2	9	7

# Economie

*World Investor Week 2022*  
L'AMMC s'engage pour la promotion de l'éducation financière des épargnants

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé sa participation pour la sixième année consécutive à la World Investor Week (WIW), une campagne internationale initiée par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) pour la promotion de l'éducation financière du grand public.

Célébrée par l'AMMC d'octobre à décembre 2022, cette 6ème édition de la WIW mobilise plus de 100 juridictions à travers le monde autour des thématiques de la résilience des investisseurs, de la finance durable et de la prévention contre les fraudes, indique l'Autorité dans un communiqué.

Lever de développement du marché des capitaux, l'éducation financière du grand public est une priorité stratégique pour l'AMMC qui multiplie ainsi les initiatives visant à faciliter et à améliorer la compréhension des différents concepts liés au marché des capitaux, rapporte la MAP.

Pour cette édition, différents contenus pédagogiques à destination du public sont prévus et incluent deux nouveaux numéros du "guide de l'investisseur" traitant les thématiques "Comprendre les offres publiques" et "S'informer avant d'investir", en plus de capsules portant sur "L'investissement dans le marché des capitaux", "Les instruments financiers", "La finance durable", "Les concepts de base du marché des capitaux", "Le marché des capitaux au Maroc" et "L'AMMC, régulateur du marché des capitaux".

Il s'agit aussi d'une nouvelle série de vidéos "L'AMMC vous répond", de messages de sensibilisation et d'éducation financière, ainsi que du nouveau contenu sur l'application Quiz Finance.

Le public pourra accéder à l'ensemble de ces contenus à travers les réseaux sociaux et le site web de l'Autorité. Aussi, l'AMMC organise un webinaire avec l'Union arabe des régulateurs de valeurs mobilières (UASA) présentant les différentes actions d'éducation financière entreprises par chacun des régulateurs membres.

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

De son côté, l'OICV compte plus de 200 membres, principalement des régulateurs et des institutions internationales. Elle a pour mission d'élaborer des standards internationaux permettant d'assurer le bon fonctionnement, la transparence et l'intégrité des marchés financiers et la protection de l'investisseur.

## Amine Mernissi : *Les détenteurs de crédits immobiliers concernés par la variabilité du taux d'intérêt doivent s'attendre à une hausse prochaine de leur traite*

Suite à la décision prise par Bank Al-Maghrib de relever son taux directeur à 2%, les détenteurs de crédits immobiliers en cours et qui ont choisi un taux d'intérêt variable doivent s'attendre à une hausse prochaine de leur traite, selon l'expert en immobilier Amine Mernissi.

« La décision de Bank Al-Maghrib de relever son taux directeur à 2% aura pour première conséquence sur les détenteurs de crédits immobiliers en cours et ayant choisi un taux d'intérêt variable, de s'attendre à une hausse prochaine de leur traite », a-t-il déclaré dans un entretien accordé à la MAP rappelant que c'est le principe même du choix du taux variable et que « s'il est plus bas que le taux fixe, c'est en raison de la prime de risque ».

Comme cela a été vu par le passé, « lorsque le taux directeur de la Banque centrale évolue à la hausse ou à la baisse, cela se traduit par une hausse ou une baisse des taux d'intérêt appliqués aux emprunteurs qui avaient opté pour la variabilité », a expliqué l'auteur du guide "Réponses IMMO".

« A la différence du taux fixe qui, comme son nom l'indique, n'est pas concerné par les variations du taux directeur et reste constant sur toute la durée du crédit », a-t-il ajouté précisant qu'il est permis de changer une fois de type de taux dans la vie de son crédit.

Pour mieux comprendre l'impact de la décision de Bank Al-Maghrib sur ce secteur, Amine Mernissi rappelle qu'on augmente le taux d'intérêt pour faire pression sur l'inflation et que « lorsque les taux directeurs augmentent, moins de liquidités sont octroyées à l'économie et in fine au secteur immobilier ».

Sachant que les banques commerciales empruntent directement de l'argent auprès de la Banque centrale pour couvrir leurs besoins financiers les plus immédiats, « si la Banque centrale leur impose des taux plus élevés, elles augmentent à leur



tour les taux qu'elles proposent aux ménages qui ont besoin d'emprunter pour investir dans un bien immobilier, par exemple », a-t-il souligné lors de cet entretien.

En conséquence de tout cela : « Tout nouveau crédit immobilier octroyé devrait subir une hausse relative de son taux d'intérêt suite à cette décision », a fait savoir l'expert.

Considérant le pouvoir d'achat des ménages marocains déjà bien entamé, Amine Mernissi a estimé qu'une hausse des taux d'intérêt des crédits immobiliers n'est pas de nature à favoriser un climat propice à l'investissement et donc au redémarrage du marché ».

Ce n'est pas tout. Ce dernier craint en outre que « cette situation difficile générée par une hausse attendue du montant de la traite pour ceux qui sont concernés par la variabilité du taux, puisse dans le contexte difficile que nous vivons, conduire les plus vulnérables économiquement à mettre en vente leur bien immobilier plutôt que se retrouver en défaut de paiement et toutes les conséquences que cela pourrait engendrer ».

Sur l'état de santé actuel du marché immobilier national, Amine Mernissi constate que l'un des derniers indicateurs tri-

mestriels de BAM et de l'ANCFCC au titre du deuxième trimestre 2022 « montre clairement une régression à deux chiffres des transactions sur une année glissante pour les actifs résidentiels (-20,4%) et les terrains (-37,7%) ».

S'il est encore tôt pour se prononcer sur l'éventuel retrait des acquéreurs du marché, l'expert estime que « l'ampleur de la baisse est telle qu'elle mérite d'être soulignée ».

Aussi, « après un sursaut post-Covid en 2021, et à la faveur d'un effet de rattrapage naturel et de mesures fiscales incitatives qui sont désormais derrière nous, le marché de l'immobilier se retrouve en 2022 face à sa propre réalité. Une réalité marquée par des problèmes

endogènes depuis des années et à laquelle est venue s'ajouter une autre réalité cette fois-ci exogène, celle de la crise ukrainienne et tous ses soubassements économiques mondiaux », a-t-il fait remarquer.

Amine Mernissi s'inquiète aussi de la généralisation et de la montée du phénomène inflationniste à l'ensemble des pans de l'économie nationale et sa conséquence le pouvoir d'achat des ménages, de « la hausse des prix des matériaux de construction dans leur majorité qui fatalement impacteront directement le prix des actifs immobiliers nouvellement construits ».

Sur l'évolution à venir du marché immobilier au Maroc, Amine Mernissi se veut rassurant : « Moi, je voudrais me rattacher malgré les signaux négatifs à ce qui est positif », a-t-il confié.

Pour l'expert en immobilier, il ne fait aucun doute que les choses sont en train de bouger dans le bon sens. « L'année 2023 sera décisive. Car elle amorcera une nouvelle page pour le secteur immobilier national », a-t-il prédit. Quoi qu'il en soit, « la nécessité de se projeter dans l'avenir avec une vision et un projet neuf que tout le monde réclamait se dessine pour le secteur », a-t-il conclu.

Alain Bouithy



**L'année 2023 amorcera une nouvelle page pour le secteur immobilier national**

## Crédit Agricole du Maroc : Le RNPG en baisse à fin juin

Le résultat net part du groupe (RNPG) du Crédit Agricole du Maroc (CAM) s'est situé à 91 millions de dirhams (MDH) au premier semestre de 2022, en baisse de 65% comparativement à la même période de l'année précédente.

Pour sa part, le résultat net consolidé s'est établi à 79 MDH à fin juin 2022, affichant ainsi une baisse de 68% par rapport au même semestre de l'année dernière, relève le groupe bancaire dans un communiqué sur ses résultats financiers.

Cette baisse est essentiellement liée au traitement de consolidation des frais de l'OPCI Etat "Avenir patrimoine sécurité" et à l'augmentation du coût du risque suite au maintien

de la provision spéciale "Forward Looking", constatée en raison de la sécheresse et d'un contexte incertain, fait savoir la même source.

"Hors impact des frais de l'OPCI et du 'Forward Looking' lié à la sécheresse, le résultat net consolidé et le résultat net part du groupe s'élevaient respectivement à 216 MDH et 228 MDH, soit une variation respective de -12% par rapport au premier semestre 2021", relève la même source.

Par ailleurs, à fin juin 2022 et au niveau des comptes sociaux, le résultat net s'est établi à 233 MDH, soit une hausse de 3% par rapport au 30 juin 2021, ce qui témoigne de "la résilience de la banque malgré la conjoncture difficile", ajoute le communiqué.

## M'Hamed El Moussaoui à la tête du directoire d'Al Barid Bank

Al Barid Bank a annoncé à l'ensemble de ses collaborateurs la nomination de M'Hamed El Moussaoui à la tête du directoire de la banque, à l'issue de la réunion de son conseil de surveillance.

Le nouveau président, qui succède à Redouane Najm-Eddine, occupait jusqu'à récemment le poste de Directeur général d'Al Barid Bank.



# Focus sur les opportunités d'investissement offertes par le Maroc et l'Arabie Saoudite

Plusieurs domaines potentiels identifiés pour renforcer le partenariat économique et commercial entre les deux pays

Les participants à un panel sur la coopération économique entre le Maroc et l'Arabie Saoudite ont mis en exergue, mardi à Casablanca, les opportunités d'investissement offertes par les deux pays.

Intervenant lors du Forum économique Maroc-Arabie Saoudite, organisé par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Fédération des Chambres saoudiennes, ces panélistes ont identifié plusieurs domaines potentiels pour renforcer le partenariat économique et commercial entre les deux pays, notamment dans les secteurs agricole, de l'automobile, du textile et du tourisme.

A cet effet, la directrice partenariats à l'Agence pour le développement agricole (ADA), Saida Ouarzane, a relevé l'importance du secteur de l'agriculture dans la



préservation de la main-d'oeuvre et la création de nouvelles offres d'emploi, rapporte la MAP.

Elle a également affirmé que l'ADA accompagne les investisseurs souhaitant investir dans l'agriculture, ajoutant que ce secteur offre à peu près 130.000 hectares pour mettre en œuvre 1600 projets agricoles. Evoquant la stratégie "Green Generation",

Mme Ouarzane a précisé qu'elle est le fruit des acquis du Plan Maroc vert, qui place le capital humain en priorité, et vise à attirer les investisseurs, créer une classe moyenne dans le monde rural, renforcer le tissu des agriculteurs marocains, et doubler le produit intérieur brut agricole dans le cadre d'une agriculture durable.

Pour sa part, Hassan Zelmat, vice-président de la Confédération nationale du tourisme (CNT), le tourisme s'est accru au premier semestre 2022 de 81%, grâce au retour des touristes étrangers et marocains résidant à l'étranger. S'agissant de la feuille de route pour 2030, il a précisé que l'ambition est d'atteindre 26 millions de touristes, à travers la consécration d'un budget important pour augmenter les vols internationaux, et un budget supplémentaire pour promouvoir la destination Maroc.

De même, il a souligné que le secteur touristique offre de grandes opportunités aux investisseurs saoudiens, vu qu'il s'agit d'un secteur "attractif en pleine expansion".

De son côté, le président de l'Association marocaine des Industries du textile et de l'habillement (AMITH), Anass El Anssari, a fait savoir que le textile est un secteur prometteur, avec la présence de 1.800 entreprises.

Le textile représente 15% du

PIB, a-t-il ajouté, soulignant qu'il offre un accès à plusieurs marchés grâce aux accords de libre-échange (ALE) signés par le Maroc, ce qui représente "une réelle opportunité pour les entreprises saoudiennes souhaitant investir en textile". Le vice-président de la CGEM, Mohammed Bachiri, a mis en avant les réalisations de l'industrie nationale, notamment dans le secteur automobile, notant à cet égard que le Maroc est "le premier en Afrique et 19ème au monde en matière d'industrialisation". Il a également passé en revue les diverses opportunités qu'offrent les filières de l'industrie marocaine, dont l'aéronautique, le secteur pharmaceutique, l'offshoring, les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et le dessalement.

Le Royaume est également fort par sa position géographique stratégique, sa main-d'oeuvre qualifiée ainsi que les ALE signés avec l'Union européenne et les Etats-Unis, a-t-il relevé.

## La facilitation de l'accès au crédit, un impératif pour le développement des TPME au Maroc

La facilitation de l'accès au crédit, constitue "un impératif" pour le développement des très petites ou moyennes entreprises (TPME) au Maroc, a indiqué, mardi à Rabat, le directeur général délégué de Tamwilcom, Taoufiq Lahrach.

M. Lahrach qui intervenait lors d'un panel initié dans le cadre d'une conférence organisée par Bank Al-Maghrif sous le thème : "La petite entreprise: Croissance et développement", a relevé que l'effort des politiques publiques porte actuellement sur les moyens de valoriser, outiller et accompagner ces TPME de façon à ce qu'elles puissent avoir un accès facile au crédit et à

d'autres services non financiers pour se développer, chercher de nouveaux marchés et créer, par ricochet, de la valeur, rapporte la MAP.

La part des crédits distribués par les banques en faveur des TPME sur l'ensemble des crédits distribués aux sociétés non financières a progressé en 6 ans de 34% à 43%, grâce notamment aux efforts déployés par l'ensemble des parties prenantes, en l'occurrence, Tamwilcom ainsi que les autres acteurs qui interviennent dans le champ de l'entrepreneuriat, de manière générale, et de son financement, de manière particulière, a-t-il fait remarquer.

Lui emboitant le pas, Sara Bertin, cheffe économiste pays à la Banque africaine de développement (BAD) a mis en avant la nécessité de mettre en place des stratégies de développement dans les TPME cibles, visant avant tout l'accompagnement des dirigeants, le développement numérique, l'accès au capital et le développement des marchés.

Elle a, également insisté, sur l'impératif d'aider les PME à accéder au financement et à installer leur projet, tout en restant dans une approche de développement durable.

Pour sa part, Debora Revoltella, directrice du département Analyses écono-

miques à la Banque européenne d'investissement, a mis en lumière la nécessité de former les porteurs d'idées innovantes qui sont prêts à prendre le risque de l'entrepreneuriat. Faisant un focus sur la région MENA, Mme Revoltella a estimé que les petites entreprises de la région sont "moins capables" de récolter les bénéfices de la participation commerciale et de l'innovation et que la grande ampleur du travail informel et "sa forte persistance", en particulier dans les pays émergents et les pays en développement, sont de plus en plus reconnues comme des obstacles pour ces mêmes entreprises.

# Art & culture

## Projection des films marocains en compétition au Festival Ecrans Noirs de Yaoundé

Trois films marocains ont été projetés, lundi soir à Yaoundé, au Cameroun, dans le cadre de la 26<sup>ème</sup> édition du Festival Ecrans Noirs, qui se poursuit jusqu'au 8 octobre, sous le thème "Le cinéma, un art total".

Le public a pu ainsi découvrir les films "Habiba" de Hassan Benjelloun et "La marchandise" de Mohamed Nesrate, en compétition dans la catégorie "long-métrage, fiction internationale", et "Le Chant du péché" de Khalid Maâdour, qui concourt dans la catégorie "court-métrage, fiction internationale".

Le premier film raconte l'histoire de Habiba qui vient vivre chez son professeur de musique après la fermeture de l'hôtel où elle résidait à cause de la Covid-19.

Ainsi, les deux personnages se dévoilent l'un à l'autre dans un contexte particulier. Fettah parle de sa famille qui l'a quitté à cause de son handicap alors que Habiba évoque sa fugue pour réaliser ses rêves consistant à faire de la musique.

Au-delà de la frustration, une connivence va naître entre les deux protagonistes de l'œuvre cinématographique pour se transformer en amour.

Le film "Habiba" (90 min), dont les principaux rôles sont interprétés par le musicien et compositeur, Fettah Negadi et l'actrice Fatim Ezzahra Baladi, retrace les conditions difficiles qu'a connues le monde lors de la période du confinement en mettant l'accent sur l'isolement vécu par les personnes en situation de handicap et celles à la mobilité réduite, a indiqué



M. Benjelloun dans un entretien téléphonique accordé à la MAP.

Le réalisateur s'est aussi réjoui de la participation du film "Habiba" à cet événement, considéré comme une manifestation cinématographique importante pour les films africains, permettant la rencontre et l'échange entre les réalisateurs, les producteurs et les artistes du continent.

De son côté, le film "La marchandise" (90 min) évoque les souffrances vécues par un groupe de migrants subsahariens habités par le désir de rejoindre clandestinement l'autre rive de la Méditerranée dans l'espoir d'améliorer leur situation sociale ainsi que les conditions de vie de leurs familles restées en Afrique, avant d'être victimes de la traite humaine.

Ce travail cinématographique braque les projecteurs sur les souffrances auxquelles sont confrontés les

immigrants clandestins d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, ainsi que l'exploitation et les pratiques dont ils sont sujets. Cela peut arriver jusqu'au trafic d'organes, a déclaré le réalisateur du film, Mohamed Nasrat.

Le film se veut un cri contre ces pratiques, où l'homme est devenu une simple "marchandise", ce qui suggère le titre du film d'ailleurs.

Quant au film «Le chant du péché» (14 minutes), il raconte l'histoire de Sophonis et Yuba, qui sont d'Imidyazen, un groupe de chanteurs, musiciens et musiciennes qui célèbrent les mariages et les noces dans la région du Rif au nord-est du Maroc.

Quelque 100 films concourent pour les prix de la 26<sup>ème</sup> édition Ecrans Noirs, et sont répartis en trois catégories: les films étrangers, les films centrafricains et les films camerounais. Chaque catégorie comprend

des compétitions pour le long métrage et le court métrage de fiction, un long métrage documentaire et un court métrage documentaire, ainsi qu'un concours spécial séries télévisées.

Le Festival Ecrans Noirs, dont Royal Air Maroc (RAM) est le transporteur officiel, est un espace de rencontres entre le public, les acteurs, les réalisateurs, les producteurs et les professionnels du cinéma en Afrique pour un échange sur les enjeux du septième art au niveau du continent.

Le festival, organisé par l'Association "Ecrans Noirs" au Cameroun, vise à promouvoir l'industrie africaine de l'art et du cinéma et à contribuer à leur développement, à présenter les meilleures productions cinématographiques et audiovisuelles africaines et à stimuler la créativité, la production et la coopération africaine conjointe.

Le programme de cette édition comprend des concours, des projections de films, un forum international et un marché international du film en Afrique centrale, qui seront organisés dans le cadre d'un atelier de formation de critiques de cinéma, entre autres. Le Maroc a déjà remporté trois fois le Golden Screen Award dans le cadre du Festival Ecrans Noirs au Cameroun en les personnes du réalisateur Mohamed Amine Benamroui pour son film «Adios Carmen» (2014), du réalisateur Hisham El Jebbari pour son film «Les larmes du diable» (2016), et de la réalisatrice Fatima Boubekdi, pour son film «Annatto» (en 2021).

Par Abdelatif Abilkassem (MAP)

## Oujda à l'heure du 11<sup>ème</sup> Festival maghrébin du film



La 11<sup>ème</sup> édition du Festival maghrébin du film d'Oujda, organisé par l'Association Ciné-Maghreb, se tiendra du 7 au 12 octobre courant sous le thème «L'image et l'imaginaire dans le cinéma».

Ce festival, placé sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI, vise à contribuer à l'enrichissement de la scène artistique maghrébine et à renforcer les liens entre les peuples et les cultures, indique un communiqué des organisateurs.

Cette édition réunira des réalisateurs, des producteurs, des acteurs, des critiques et professionnels du cinéma, avec pour objectifs principaux de participer à la démocratisation de l'accès au cinéma, au développement de l'industrie du film au Maroc et dans les pays du Maghreb et à la célébration de l'art cinématographique à l'échelle internationale, ajoute le communiqué.

Une vingtaine de films seront projetés lors de cette édition au titre des compétitions officielles du long et du court métrage et hors compétition.

Le jury de la compétition longs métrages sera présidé par le cinéaste burkinabé Ardouma Soma et sera constitué du réalisateur algérien Bachir Derrais, de la réalisatrice tunisienne Fatima Cherif, de la réalisatrice marocaine Fatima Boubekdi et du journaliste égyptien Medhat Hassan.

Le jury des courts métrages sera piloté par le critique de cinéma tunisien Kamal Ben Ounas, du professeur-chercheur mauritanien Ahmed Maouloud Al Hilal, de la comédienne sénégalaise Seyni Diop «Zeyna», du cinéaste canadien Moness Rizkalla et de la comédienne marocaine Salwa Zarhane.

Par ailleurs, le festival rendra hommage à l'actrice syrienne Joumana Mourad, à l'acteur, réalisateur et membre du groupe Jil Jilala Hamid Zoughi, au poète Sameh Derouich et à d'autres figures du monde du cinéma et des arts.

Le programme de cette manifestation comporte des tables rondes, colloques, master classes et workshops, dont une leçon inaugurale sur l'image et l'imaginaire du cinéma.

# Salah El Ouadie, invité de la Maison de la poésie pour une soirée littéraire

La Maison de la poésie au Maroc et l'Association marocaine d'art photographique (AMAP) accueilleront, le 14 octobre à la Galerie Mohamed El Fassi à Rabat, le poète Salah El Ouadie, dans le cadre des soirées de lectures de poésie. Cette rencontre littéraire, qui sera animée par la poétesse Hafsa Bekri Lamrani, s'inscrit dans le cadre du programme culturel de la 5ème édition des Rencontres photographiques de Rabat et sera marquée par un intermède musical de l'artiste Hassan Chikar.

Selon les organisateurs, Salah El Ouadie s'est démarqué dans de nombreux domaines notamment les droits de l'Homme, sauf que son identité première demeure la poésie, une passion héritée de ses parents, qu'il s'emploie à soigner et sauvegarder en mêlant subtilement délicatesse poétique, fureur et l'angoisse.

Outre la poésie, à laquelle M. El Ouadie est resté fidèle avec ses nombreux recueils, dont "La blessure de la poitrine nue" (1985) et "Il y a encore quelque chose dans le cœur qui mérite attention" (1988), il a signé d'autres genres comme "Le marié" et "Anxiété des transitions" (textes politiques) (2010). Né en 1952 dans la ville de Salé, Salah El Ouadie a décroché une licence en philosophie en 1982, puis un diplôme d'études approfondies en sciences politiques de la faculté de droit de Montpellier en France en 1987, avant d'entamer une carrière d'universitaire, notamment à Casablanca. Il est également membre de la Maison de la poésie



au Maroc et a présenté l'émission Moment de Poésie sur 2M entre 2000 et 2002.

La première soirée de lectures de poésie, qui a eu lieu au début du mois, a été animée par l'écrivain Abdenbi Dchine et a connu la participation de grandes figures littéraires et nombre d'amis du poète Abdelhamid Jmahri qui a récité un florilège de poèmes puisés dans plusieurs de ses recueils, entrecoupés d'intermèdes musicaux.

## "Littératures itinérantes"

# Le succès a été au rendez-vous à Fès

Quarante écrivains et intellectuels de renom, un public assoiffé de lecture, de beaux livres et un jardin chargé d'histoire ! Tels étaient les ingrédients du franc succès qu'a connu la 4ème édition du festival "Littératures itinérantes", qui a illuminé samedi le ciel de Fès.

Des centaines de lecteurs, pour la plupart des jeunes, ont investi ce jardin emblématique, au cœur de Fès, capitale spirituelle et culturelle du Royaume, pour rencontrer ces écrivains et écrivains venus de quatorze pays.

Il s'agit de : le Maroc, la Palestine, la France, la Jordanie, l'Égypte, la Mauritanie, le Cameroun, le Liban, l'Algérie, la Tunisie, la Turquie, le Soudan et la Côte d'Ivoire.

Le festival qui a choisi Fès pour sa quatrième édition, a atteint son objectif premier en une seule journée : rapprocher le livre du citoyen et créer un espace de rencontre direct entre lecteurs et écrivains.

Si le calibre des invités était l'un des ingrédients majeurs dans la réussite de cet événement littéraire et culturel de dimension internationale, la splendeur et la charge historique et symbolique du jardin Jnan Sbil en étaient également pour beaucoup.

Aménagé au XVIIIe siècle par le sultan Moulay Abdallah, Jnan Sbil est le plus ancien jardin public de la ville. Les invités de "Littératures itinérantes" et leurs fans ont apprécié cet espace réputé pour la variété de ses espèces botaniques et son infrastructure hydraulique (moulin et répartiteur d'eau, jets d'eau...).

Fouad Laroui, Véronique Tadjou, Ivan Jablonka, Christiane Taubira, Hyam Yared, Mbarek Ould Beyrouk, Abdelfattah Kilito, Zayneb Laouedj, Najwane Darwich et Abdelaziz Baraka Sakin, pour ne citer que ces références de la littérature ont été présents.

Ils ont débattu ensemble, dans le cadre

de tables-rondes, de thèmes d'actualité, échangé avec leurs fans et dédié leurs ouvrages à Jnan Sbil au grand bonheur de leurs lecteurs. Les retardataires n'ont pas eu ce privilège, le nombre de livres exposés ayant été épuisés en quelques heures. L'écrivain marocain d'expression française et néerlandaise, Fouad Laaroui, a qualifié l'événement de "superbe dans le sens où il a permis aux écrivains d'aller à la rencontre directe de leurs lecteurs. Ce beau monde était d'accord sur une chose, il faut se parler pour se connaître et accepter nos divergences et arriver à construire un monde apaisé".

"Au Maroc, nous avons la chance d'être à la fois à l'aise dans notre culture et de s'ouvrir sur d'autres cultures arabe, amazighe et européenne", a-t-il confié à la MAP. Cet engouement qu'a connu le festival a surpris à la fois les organisateurs et leurs invités écrivains. Cette fête du livre ne manquera pas de créer un nouvel élan culturel et littéraire dans la capitale spirituelle. Une quarantaine d'écrivains ont pris part à cette manifestation littéraire pour échanger et partager avec leurs lecteurs et férus de littérature.

Cette édition a fait la part belle à l'ouverture, l'échange et le partage avec une brochette d'auteurs de la haute volée.

Fidèle à sa devise, cette manifestation livresque a réussi à établir un lien étroit entre l'écrivain et le lecteur, en créant un échange entre eux dans un espace ouvert mais surtout magique et féérique qu'est le jardin Jnan Sbil, la littérature étant le meilleur moyen pour rapprocher les peuples et promouvoir le vivre-ensemble.

Par Said Youssi (MAP)

## Bouillon de culture

### Festival Agora du cinéma et philosophie

La septième édition du Festival international Agora du cinéma et philosophie, organisé par l'association des Amis de la philosophie, se tiendra du 6 au 10 octobre courant à Fès.

Cette septième édition, organisée sous le thème "Penser le cinéma et vivre la philosophie", verra la participation d'une élite de philosophes, critiques et cinéastes représentant neuf pays du bassin méditerranéen.

Cette édition sera marquée par la présence de Mohamed Arafat Hegazy, président de l'Union des philosophes arabes, qui a apprécié l'accueil du Maroc de la troisième conférence internationale qui sera convoquée par l'Union des philosophes arabes en novembre de l'année prochaine, indique un communiqué des organisateurs.

Le jury de cette édition, présidé par la cinéaste italienne Claudia Mollesse, comprend l'écrivain Mohamed Arafat Hegazy (Égypte), le réalisateur et scénariste Mario Brenta (Italie), le critique de cinéma Abdenabi Dachin (Maroc) ainsi que Diana Achour (Maroc). Le programme de cette édition comprend une table-ronde avec la participation d'universitaires, philosophes et chercheurs en sociologie, indique la même source.

### Festival Issni N'Ough du film amazigh

Le Grand prix de la 13ème édition du Festival Issni N'Ough international du film amazigh (FINIFA) clôturée lundi à Agadir, a été décerné au film marocain "Le feu en bouche" du réalisateur Lahoucine Chkiri.

Le prix de la solidarité Issni N'Ough a été attribué au réalisateur marocain Abdelaziz Ousayh, alors que le prix "Yahya Edder" du court métrage a été remporté par le film marocain "Tamdiaz" réalisé par Mohamed Amkhou.

Par ailleurs, le prix du meilleur film documentaire a été décerné à la réalisatrice marocaine Fatima Matos pour son long métrage "Famille en exil", et au film tunisien "Tamourthio Azrou" du réalisateur Chahine Brich.

Dans la catégorie long métrage, le prix de la meilleure interprétation féminine a été décerné à l'actrice française Saadit Mandy pour son rôle dans le film "Tasmouma", et à l'actrice amazighe Amina Achaoui pour ses rôles dans les films participant à cette édition.

Les acteurs marocains Abdellatif Atef et Houcine Berdouaz ont remporté le prix de la meilleure interprétation masculine.

Organisée en partenariat avec l'Institut Royal de la culture amazighe, la commune d'Agadir, le Centre cinématographique marocain et la région Souss-Massa, cette édition a été marquée par la participation de 36 films qui ont été en lice pour remporter les différents prix de ce festival.

Placée sous le signe "Agadir, capitale de la culture amazighe", cette manifestation culturelle permet aux réalisateurs et producteurs de mettre en avant leur talent et leur créativité artistique. Selon les organisateurs, le festival se veut une occasion annuelle pour célébrer le cinéma amazigh et rendre hommage aux pionniers de la culture amazighe.



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم شفشاون  
جماعة بني رزين

### إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية

ينهي رئيس مجلس جماعة بني رزين إلى علم كافة الموظفين المنتسبين للأسلاك الإدارية لجماعة بني رزين والذين يشغلون منصب مساعد تقني من الدرجة الثالثة والذين استوفوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة في تاريخ أول اختبار مهني، أن الجماعة ستتنظم امتحاناً للكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية يوم السبت 29 أكتوبر 2022 ابتداء من الساعة التاسعة صباحاً بمقر الإدارة الجامعية، فعلى الراغبين في اجتياز الامتحان والذين تتوفر فيهم الشروط المسالفة الذكر التقدم بطلبات ترشيحهم إلى مصلحة تدبير الموارد البشرية في أجل أقصاه 27 أكتوبر 2022، وقد حدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في منصب واحد .

N°7605/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU DE TAZA.

### AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que l'appel d'offres n° 35/2022 du 18/10/2022 à 10h relatif aux travaux de réparation des Dégâts de crues situés au PK104+400 de la RR508 et au PK31+000 de la RP5404. Province de Taza, publié au journal Libération le 15 Septembre 2022 sous n° 9720, prévu le 18 Octobre 2022 à 10 h, est reporté pour le 22 Novembre 2022 à la même heure.

N°7607/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALT

### AVIS RECTIFICATIF

AO N°67 DRD/CA/D/2022

#### Assainissement liquide du centre de Taznakhte – Lot N°2 : Stations de pompage et conduites de refoulement.

La Direction Régionale de DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, à Errachidiapporte à la connaissance des sociétés et entreprises que les changements ci-après sont portés sur l'Appel d'Offres cité en objet :

- 1- La visite des lieux facultative prévue, Le Jeudi 13 Octobre 2022 à 11heures(heure locale) est reporté au Jeudi 20 Octobre 2022 à 11 heures (heure locale).
- 2- Le lieu de rencontre pour la visite des lieux est le siège du centre de l'ONEE branche eau à Taznakhte (Province de Ouarzazate) à 10 h 30 min du Jeudi 20 Octobre 2022 au lieu de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohamed VI Quartier Azemmour Jdid, Errachidia comme prévue initialement.
- 3- La date d'ouverture des plis est reporté au Mercredi 16 Novembre 2022 à 10 heures, au siège de la Direction Régionale de DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohamed VI Quartier Azemmour Jdid, Errachidia, au lieu du Mercredi 09 Novembre 2022 à 10 heures.

Le reste du Dossier de Consultation demeure inchangé.

N°7609/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAOURIRT  
CERCLE DE EL AOUDJ  
CADAT DE MESTIGANEUR  
COMMUNE DE TANCHEBRI



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم تاوريرت  
دائرة العيون  
قيادة مستعمر  
جماعة تانشري

### إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

برسم سنة 2022

يعلم رئيس جماعة تانشري عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لفائدة الموظفين التابعين لإماتية جماعة تانشري المستوفين للشروط النظامية الجاري بها العمل وذلك وفق الجدولة الزمنية التالية.

الإطار العالي	الدرجة الممتحن	عدد المناصب المتعلن في شأنها	الشروط النظامية المطلوبة	آخر أجل لإيداع الطلبات	تاريخ إجراء الامتحان
محرر من الدرجة الثالثة المسلم 09	محرر من الدرجة الثانية المسلم 10	(01) منصب واحد	يبلغ الامتحان في وجه المحررين من الدرجة الثالثة المسلم 09 المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة المحدد في أول اختبار	2022/10/23	2022/10/29
مساعد تقني من الدرجة الثالثة المسلم 6	مساعد تقني من الدرجة الثانية المسلم 7	(01) منصب واحد	يبلغ الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المسلم 06 المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة للمحدد في أول اختبار		
مساعد إداري من الدرجة الثانية المسلم 7	مساعد إداري من الدرجة الأولى المسلم 8	(01) منصب واحد	يبلغ الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية المسلم 07 المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة للمحدد في أول اختبار		
تقني من الدرجة الثانية المسلم 10	تقني من الدرجة الأولى المسلم 11	(01) منصب واحد	يبلغ الامتحان في وجه التقنيين من الدرجة الثانية المسلم 10 المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة للمحدد في أول اختبار	2022/12/15	2022/12/24

\* ترسل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية لجماعة تانشري، قبل 2022/10/23 هو آخر أجل لقبول الطلبات بالنسبة لبيئة المحررين والمساعدين التقنيين والمساعدين الإداريين. بالنسبة للتقنيين آخر أجل لقبول الطلبات هو 2022/12/15.

N°7606/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومخارطة التصحر بآفلس المتوسط  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas  
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومخارطة التصحر بخنيفرة  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification de Khenifra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°20/2022 du 28/10/2022  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 28/10/2022 à 14h30, il sera procédé dans le Bureau de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Mekhès à Khenifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Nature des travaux
01	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 5,929 M3, aux lieux-dits : - Bouchen (2,000M3), Commune Territoriale d'EL kbah, Province de khenifra. - Azernou (3,929M3), Commune Territoriale d'Aguelmane Aezga, Province de khenifra.
02	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 5,484 M3, aux lieux-dits : - Aguelmane (2,653M3), Commune Territoriale d'Aguelmane Aezga, Province de khenifra. - Ait Labyani (2,831M3), Commune Territoriale d'Aguelmane Aezga, Province de khenifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Mekhès à Khenifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille dirhams (40.000,00 dhs) pour chaque lot.

L'estimation des coûts des prestations évaluées par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	2.134.440,00   Deux million cent trente-quatre mille quatre cent quarante dirhams
02	1.974.240,00   Un million neuf cent soixante-quatre mille deux cent quarante dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leur pli dans le bureau des marchés, communal et siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification de Khenifra.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis justificatifs à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenantes dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteur	Classe	Qualification exigée
01	2	2	2-1
02	2	3	2-1

N°7608/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DRÀA TAFILALET  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT - N°  
50/DRD/CA/AMD/2/20  
22à Lot unique  
Séance publique

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Errachidia, lance le présent appel d'offres qui concerne les Travaux d'Hydrocurage du réseau d'assainissement au centre de MIDELT. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 199 998,00DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet :

- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia, - Tél : (0535).79.53.08 ; - Fax : (0535).57.34.86

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 02 Novembre 2022 à 10H00 à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel

d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE -Branche Eau. Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia, - Tel.:(0535).79.53.08 - Fax: (0535).57.34.86 - Email : yramchoun@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE -Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 7610/PC**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2022 du 28/10/2022.  
(SEANCE PUBLIQUE)  
RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

Le 28/10/2022 à 10h00m il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khenifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les prestations suivantes :

Fourniture de plants fruitiers à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khenifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Dix mille dirhams (10.000,00Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA  
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
COMMUNE DE FQUIH BEN SALAH

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2022 Paru au journal LIBERATION n° 9730 du 27septembre 2022

Le président de la commune Fquih Ben Salah porte à la connaissance du public quel'AOO N°07/2022 est rectifié au niveau du :

- Lot 4:Cautionnement provisoire 10.000.00 dhsdix mille dhs

Le reste est inchangé

: Deux cent soixante-seize mille dirhams (276.000,00dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article6 du règlement de consultation.

**N° 7611/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/2022 du 28/10/2022 (SEANCE PUBLIQUE)  
RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

Le 28/10/2022 à 11h00m il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khenifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les prestations suivantes :

Fourniture de ruches apicoles à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Meknès

à Khenifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:Dix mille dirhams (10.000,00Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : Six cent soixante mille dirhams (660.000,00dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article6 du règlement de consultation.

**N° 7612/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et Développement Rural et

des Eaux et Forêts  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 24/2022/DPA/4/FIDA  
Le Mercredi Seize Novembre Deux Mille Vingt Deux à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Achat de matériel technique pour l'équipement d'une unité d'entreposage frigorifique des pommes au niveau de la CT d'Aghbala dans le cadre du programme de développement rural des montagnes de l'Atlas de la DPA de Beni Mellal.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : deux cents milles Dirhams (200 000.00 DH)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est :

Treize millions trois cent quatre vingt et un milles trois cent vingt Dirhams TTC (13 381 320.00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal;

- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 le règlement de consultation dudit appel d'offre.

Les concurrents doivent déposer les documents et fiches techniques demandés dans l'article 13 au plus tard le 15 /11/2022 à 16 heures 30 au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal

**N° 7613/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED-  
NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI

المملكة المغربية  
الوزارة الوصية للتنمية البشرية  
توليفات توليدية + توليدية توليدية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 19/2022/INDH**

Le 28 Octobre 2022 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'alimentation en eau potable des quartiers et douars relevant de la Commune de Mirleif, Province de Sidi Ifni (2<sup>ème</sup> tranche).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

910.884,00 dhs (Neuf Cent Dix Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams, 00 centimes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
C (Eau Potable - Assainissement - Conduites)	5	CI (Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°7615/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture  
et de la Pêche Maritime du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 25/2022/DPA/4/FIDA  
Le Jeudi Dix sept Novembre  
Deux Mille Vingt Deux à 10 heures,  
dans les bureaux de la Direction  
Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal,  
à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur  
offres de prix ayant pour objet : Achat de matériel  
technique pour l'équipement d'une unité d'entreposage  
frigorifique des pommes au niveau de la CT de  
TIZI NISLY dans le cadre du programme de développement  
rural des montagnes de l'Atlas de la DPA de Beni Mellal.  
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès  
du Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture  
de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi,  
Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir  
du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.  
Le cautionnement provisoire

soire est fixé à : deux cents  
milles Dirhams (200 000.00  
DH)  
L'estimation du coût des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est :  
Treize millions trois cent  
quatre vingt et un milles  
trois cent vingt Dirhams  
TTC (13 381 320.00 DH  
TTC).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°  
2.12.349 du 08 Jourmada  
1434 (20 Mars 2013) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité ;  
- Soit déposer contre  
réception au bureau  
précité leurs plis dans le  
bureau d'ordre de la  
Direction Provinciale de  
l'Agriculture de Beni-mellal  
sise au Quartier  
Administratif, Rue de Safi,  
Beni Mellal ;  
- Soit déposer par voie  
électronique sur le Portail  
des Marchés Publics :  
<http://www.marchespublics.gov.ma>.  
- Soit les remettre au  
président de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant  
l'ouverture des plis.  
Les entreprises non instal-

lées au Maroc doivent  
fournir le dossier technique  
tel que prévu par le  
règlement de consultation  
Les pièces justificatives  
à fournir sont celles  
prévues par les articles 10  
le règlement de consultation  
dudit appel d'offre.  
Les concurrents doivent  
déposer les documents et  
fiches techniques  
demandés dans l'article 13  
au plus tard le 16/11/2022  
à 16 heures 30 au bureau  
d'ordre de la Direction  
Provinciale de l'Agriculture  
de Beni Mellal  
N° 7616/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime  
Du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de  
l'Agriculture de l'Oriental  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N°28/2022/DRAO  
Le 02/11/2022 à 10  
heures, il sera procédé, dans  
les bureaux de la Direction  
Régionale de l'Agriculture  
de l'Oriental, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
pour l'Assistance technique  
pour le suivi des travaux  
d'aménagement des pistes  
rurales dans la province de  
Berkane relevant de la zone  
d'action de la Direction  
Régionale de l'Agriculture de

l'Oriental  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès de la  
Direction Régionale de  
l'Agriculture de l'Oriental.  
Il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés de l'Etat  
<http://www.marchespublics.gov.ma>.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
Vingt mille dirhams (20  
000,00 Dh).  
L'estimation du coût des  
prestations est de Un million  
quarante-quatre mille  
dirhams et 00 cts. (1 044  
000.00 DH TTC) ;  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29, 31 et 148 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics, tel qu'il a été  
modifié et complété.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
d'ordre de la Direction  
Régionale de l'Agriculture  
de l'Oriental ;  
- Soit déposer contre  
réception au bureau  
précité leurs plis dans le  
bureau d'ordre précité ;  
- Soit les remettre au  
président de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant  
l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par

voie électronique dans les  
conditions prévues à l'ar-  
rêté du Ministre de l'Eco-  
nomie et Finances 14.20 du  
4 septembre 2014.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par les articles 9 du règle-  
ment de consultation.  
Les candidats nationaux  
doivent produire copie lé-  
galisée du certificat d'agrè-  
ment dans le domaine de :  
(D4)  
Pour les concurrents non  
installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le  
dossier technique prévu à  
l'article 09 du règlement de  
consultation du présent  
appel d'offres.  
N° 7617/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts.  
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°29/2022/DRAO**

Le 31/10/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement d'environ 8.5 km des pistes rurales dans la Commune Territoriale Sidi Bouhria, Province de Berkane :

- Piste Zeloufi ;
- Piste passant par mosquée Errahma.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Cent Soixante mille Dirhams (160.000,00 DH) ;

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Dix million quatre cent cinquante mille huit cent Dirhams et 00 cts TTC (10 450 800.00DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre réception au bureau précité leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation du présent appel d'offres.  
Il est prévu une visite des lieux qui sera organisée le 20/10/2022  
Le lieu de rencontre est fixé à la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à 10heures.

- Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n°2119-21 (Nouveau Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe exigée
7	7.1	1

Ou :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n° 3033-13 (Ancien Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe exigée
7	7.1 et 7.2	1

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 10 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°7619/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts.  
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 27/2022/DRAO**

Le 31/10/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement d'une piste reliant la route Provinciale P6012 de Zegzal et la Route Nationale RN2 dans la Province de Berkane :

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement d'une piste reliant la route Provinciale P6012 vers la route Nationale RN2 sur une longueur de 2 km.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement d'une piste reliant la route Nationale RN2 vers la route Provinciale P6012 sur une longueur de 10 km.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Pour le lot n°1 : Quatre-vingt mille Dirhams (80.000,00 DH) ;  
- Pour le lot n°2 : Trois cent soixante mille Dirhams (360.000,00 DH)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Pour le lot n°1 : Trois million huit cent soixante-dix-neuf mille cent vingt Dirhams et 00 cts TTC (3 879 120.00DH) ;  
- Pour le lot n°2 : Vingt-un million quatre cent cinquante-six mille sept cent vingt Dirhams et 00 cts (21 456 720.00DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre réception au bureau précité leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation du présent appel d'offres.  
Il est prévu une visite des lieux qui sera organisée le 20/10/2022 Le lieu de rencontre est fixé à la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à 10heures.

- Pour le lot n°1 Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n°2119-21 (Nouveau Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
7	7.1	3

Ou :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n° 3033-13 (Ancien Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
7	7.1 et 7.2	3

- Pour le lot n°2 Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n°2119-21 (Nouveau Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe exigée
7	7.1	1

Ou :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n° 3033-13 (Ancien Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe exigée
7	7.1 et 7.2	1

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 11 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°7618/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
N° 82/2022/B.G/PAZ  
Le 02 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants : Achat de carburants et lubrifiants pour le fonctionnement du Parc auto Provincial d'Azilal-Province d'Azilal.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille dirhams, 00 Cts (7.000,00 DH).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept dirhams 40 Cts (399 597,40 dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux

dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES  
N° 7622/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
N° : 83/2022 /B.G/PAZ  
Le 02 Novembre 2022 à 11 Heures, il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humain au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent dix-huit, 00 Cts (2.500,00 DH).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante-huit Mille quatre cent dirhams 00 Cts (158 400,00 dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humain au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 01 Novembre 2022 à 16 heures 30 min.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES  
N° 7623/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
N°: 84/2022/B.G/PAZ  
Le 02 Novembre 2022 à 12 Heures, il sera procédé dans

le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille cinq cent dix-huit, 00 Cts (2.500,00 DH).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante-deux Mille cent soixante dirhams 00Cts(152 160,00 DHS).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du 8 Joumada I

1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 01 Novembre 2022 à 16 Heures 30 min.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES  
N° 7624/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC

وزارة المصايد والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts.  
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°30./2022/DRAO

Le 03/11/2022 A 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement d'environ 10km des pistes rurales dans la Commune Territoriale Tafoughalt, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Deux cent cinquante mille Dirhams (250.000,00 DH) ;

L'estimation ducoût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Six million cent septmille Dirhams et 00 cts TTC (16 107 000.00DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié etcomplété.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de L'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de consultation du présent appel d'offres.  
Il est prévu une visite des lieux qui sera organisée le 20/10/2022.Le lieu de rencontre est fixé à la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à 10..heures.

Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n°2119-21 (Nouveau Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe exigée
7	7.1	1

Ou :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n° 3033-13 (Ancien Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe exigée
7	7.1 et 7.2	1

Les Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 10du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°7620/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC

وزارة المصايد والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts.  
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°31./2022/DRAO

Le 03/11/2022 à 10.heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement, d'entretien et de construction d'environ 4.5 km des pistes rurales dans la Commune Territoriale Sidi Bouhria, Province de Berkane :  
- Piste Boumahia ;  
- Piste Lhannachlyne 2ème tranche.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Cent mille Dirhams (100.000,00 DH) ;

L'estimation ducoût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Six million deux cent cinquante-deuxmilleDirhams et 00 cts TTC (6 252 000.00DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié etcomplété.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de L'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de consultation du présent appel d'offres.  
Il est prévu une visite des lieux qui sera organisée le20/10/2022.Le lieu de rencontre est fixé à la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à 10..heures.

Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n°2119-21 (Nouveau Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
7	7.1	2

Ou :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n° 3033-13 (Ancien Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
7	7.1 et 7.2	2

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 10du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°7621/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS

L'Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
de la région de  
CASABLANCA SEITAT.  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE SIDI BENNOUR  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS N°  
09/SB/2022

Le 21/11/2022 à 10h00mn,  
il sera procédé, dans les bureaux  
de la direction provinciale  
du MENPS de Sidi  
Bennour, à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
de prix, pour :  
PRESTATION DE RESTAURATION  
AU PROFIT DES  
INTERNES ET DES CANTINES  
DES ÉTABLISSEMENTS  
SCOLAIRES  
(COLLÈGES, LYCÉES) RELEVANT  
DE LA DIRECTION  
PROVINCIALE DE SIDI  
BENNOUR, AREF-CASABLANCA-SETTAT.  
EN TROIS LOTS : LOT 1 :  
ZONE A. LOT 2 : ZONE B.  
LOT 3 : ZONE C.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuitement  
de bureau du service  
des affaires administratives  
et financières, des Constructions,  
de l'Équipement et  
du Patrimoine relevant de la  
direction provinciale Bd  
DAKHLA, Rue de Meknès,  
Sidi Bennour. Il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de:  
Lot 1 (Zone A) : 180 000,00  
Dhs (Cent Quatre Vingt  
Mille dirhams).

Lot 2 (Zone B) : 180 000,00  
Dhs (Cent Quatre Vingt  
Mille dirhams).

Lot 3 (Zone C) : 180 000,00  
Dhs (Cent Quatre Vingt  
Mille dirhams).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de:  
Lot 1 : Zone A.  
- Min : 7 819 900,00 Dhs  
TTC (Sept Million Huit  
Cent Dix Neuf Mille Neuf  
Cent Dirhams TTC).

- Max: 12 325 060,00 Dhs  
TTC (Douze Million Trois  
Cent Vingt Cinq Mille  
Soixante Dirhams TTC).

Lot 2 : Zone B.  
- Min : 7 819 900,00 Dhs  
TTC (Sept Million Huit  
Cent Dix Neuf Mille Neuf

Cent Dirhams TTC).  
- Max: 12 325 060,00 Dhs  
TTC (Douze Million Trois  
Cent Vingt Cinq Mille  
Soixante Dirhams TTC).

Lot 3 : Zone C.  
- Min : 7 124 700,00 Dhs  
TTC (Sept Million Cent  
Vingt Quatre Mille Sept  
Cent Dirhams TTC).

- Max: 11 459 250,00 Dhs  
TTC (Onze Million Quatre  
Cent Cinquante Neuf Mille  
Deux Cent Cinquante  
Dirhams, TTC).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret N°2-12-  
349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre  
réception leurs plis dans le  
service des affaires  
administratives et financières,  
des Constructions, de  
l'Équipement et du  
Patrimoine relevant de la  
direction provinciale Bd  
DAKHLA Rue de Meknès,  
Sidi Bennour.

• Soit envoyer, par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception, au  
service précité.

• Soit les remettre au  
président de la commission  
d'Appels d'Offres au début  
de la séance et avant  
l'ouverture des plis.

• Soit envoyer leurs  
offres par voie électronique  
conformément à l'article 6  
de l'arrêté du Ministre de  
l'économie et des finances  
n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par le règlement de la  
consultation.

N° 7625/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE CHEFCHAOUEN  
COMMUNE TERRITO-  
RIALE DE FIFI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SÉANCE PUBLIQUE  
N° 1/2022

LE 02.11.2022 à 11heures  
il sera procédé à siège  
général collectivities territoriale  
' Aataoun ' à la  
province de Chefchaouen  
à l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert sur  
offres des prix, pour l'occu-  
pation provisoire du souk  
hebdomadaire « khmisse  
fifi » pour une année débu-

tant du 01.01.2023 au  
31.12.2023comprenant :  
- Droit d'entrée et de  
stationnement au souk.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
de régie des recettes de la  
commune de Fifi, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la  
présentation du dossier doivent  
être conforme aux disposi-  
tions des articles 25,27,29 et  
31 du décret N° : 2-12-349 du  
20 Mars 2013 fixant les  
conditions et les formes de  
passation des marchés de  
l'état ainsi que certaines  
règles relatives à leur gestion  
et leur contrôle.

- la caution provisoire fixée  
à 5000,00dhs  
- Estimation du cout des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixé à  
la somme de 100000,00 DH  
(Cent mille DH).

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre  
réception leurs plis au service  
de la régie des recettes de la  
Commune .

- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au nom  
du président de la Commune .

- Soit les envoyer par  
courrier électronique sur  
portail des marchés publics

- Soit les remettre au  
président de la Commission  
d'appel d'offre au début de  
la séance et avant l'ouver-  
ture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultation

Pour tout renseignement  
complémentaire , s'adresser  
au bureau de régie des  
recettes de la Commune de Fifi  
N° 7626/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE LA PROTECTION  
SOCIALE  
CHU IBN ROCHD  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N° 112/2022/CIJUIRC

Le 01/11/2022 à 09 H 30 Min,  
il sera procédé dans les bureaux  
de la Direction du Centre  
Hospitalo-Universitaire  
Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen  
EL ARJOUN- Casablanca,  
à l'ouverture des plis relatifs  
à l'Appel d'Offres sur  
offres de prix N°  
112/2022/CHUIRC Objet :  
ACHAT DE PRODUITS

D'ENRETIEN (en 22 LOIS)  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service des  
Équipements et Fournitures  
de la Direction du Centre  
Hospitalo-Universitaire Ibn  
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL  
ARJOUN- Casablanca, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail des  
marchés publics «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les concurrents sont dispense-  
sés de fournir un cautionnement  
provisoire  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de : 723 767,40 DHS  
TTC (SEPT CENT VINGT-  
TROIS MILLE SEPT CENT  
SOIXANTE-SEPT DI-  
RHAMS QUARANTE CEN-

TIMES/ TOUTES TAXES  
COMPRISES)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et 31  
du Règlement N°  
D1580/15/DEPP du 19 Juin  
2015 relatif aux marchés du  
Centre Hospitalier Ibn Rochd  
- Casablanca.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception à la Di-  
rection du Centre Hospitalo-  
universitaire Ibn Rochd, sis  
à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-  
Casablanca

• Soit les déposer contre  
réception au Secrétariat Général  
à la Direction du Centre Hos-

pitalo-universitaire à  
l'adresse précitée;  
• Soit les remettre au pré-  
sident de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
Les échantillons pour tous les  
lots ainsi que la liste de coli-  
sage exigés par le dossier  
d'appel d'offres doivent être  
déposés au service des Équi-  
pements et Fournitures de la  
direction générale du Centre  
Hospitalo- Universitaire Ibn  
Rochd, sis à 8 rue lahcen el ar-  
joun-Casablanca, au plus tard  
le 31/10/2022 avant 14 h.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 7627/PA

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 43/2022/MEF/AC/INF**

Il est porté à la connaissance des concurrents et du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 43/2022/MEF/AC/INF relatif à l'acquisition, l'installation, le paramétrage et la mise en service d'une solution logicielle de gestion des archives ainsi que les prestations de formation, d'assistance technique et de maintenance y afférentes pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances, en deux lots :

Lot n° 1 : acquisition, l'installation, le paramétrage et la mise en service d'une solution logicielle de gestion des archives ainsi que les prestations de formation et d'assistance technique pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances

Lot n° 2 : Maintenance de la solution logicielle de gestion des archives pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances.

**A été rectifié suite à l'intégration des modifications au niveau du dossier d'appel d'offres, et ce comme suit :**

**Le report de la date du dépôt et d'ouverture des plis :**

**Lire : 26 octobre 2022 à 10 heures**

**Au lieu : 11 octobre 2022 à 10 heures**

**Le report de la date du dépôt des prospectus, la documentation technique et le tableau de conformité :**

**Lire : 25 octobre 2022 à 16 heures trente minutes.**

**Au lieu : 10 octobre 2022 à 16 heures 30 minutes.**

**Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement**

**N°7628/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
SGD.B.M.R.H.S.M**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/PRDTS/2022**

Le 02/11/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction d'une salle de classe à la Commune Lakrakra Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division du budget, Marchés et Ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dh (Cinq mille dirhams).

**Le prix d'acquisition du plan : 15,00 dh (Quinze dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 239.988,00DH T.T.C (Deux Cent Trente Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Huit dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre réception leurs plis dans le service des marchés de la Division du budget, Marchés et Ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception audit service des marchés adresse susmentionnée.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

Les concurrents doivent produire le certificat original de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale comme suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A.2

**N°7629/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
Office National des Œuvres Universitaires Sociales et Culturelles

**AVIS DE GESTION DÉLEGUÉE  
DE LA BUVETTE DES ÉTUDIANTS RESIDENTS  
À LA CITÉ UNIVERSITAIRE D'EL JADIDA**

**04/OUJ/2022  
(Séance publique)**

Le Vendredi 28 Octobre 2022 à 10 h : 30 mn il sera procédé dans la salle de réunion de la Cité Universitaire d'El Jadida Route Ben MAACHOU B.P 155 El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'avis de gestion déléguée :

**LA CONCESSION DE LA GESTION D'UNE BUVETTE POUR LES ÉTUDIANTS RESIDENTS  
À LA CITÉ UNIVERSITAIRE D'EL JADIDA**

(Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service économiques de la Cité Universitaire d'El Jadida, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le montant de la caution provisoire est fixé à : 3 900,00 DH (Trois Mille Dirhams)

L'estimation faite par l'Administration est fixée à 50 000,00 Dh (Cinquante Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 MARS 2013) :

- Soit déposer, contre réception, leurs plis au service économiques de la Cité Universitaire d'El Jadida ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

**N°7630/PA**

**ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID**  
 Notaire à Oujda  
 Bd Med V Imm Baraka  
 1er Etage n°6.  
 Tel 05.36.70.44.66  
 «LA STE SAIDIA LUX-IMMO» S.A.R.L/AU  
 R.C N°: 8703.  
**CONSTITUTION**  
 I-) Aux termes d'un acte reçu par Maître Khalil MOUTTAHID, Notaire à Oujda le 01/09/2022, enregistré à Oujda le 06/09/2022, RE 25232, il a été établi les statuts d'une société A responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques suivantes:  
 Dénomination: «LA STE SAIDIA LUX-IMMO» S.A.R.L/AU.  
 Objet: la société a pour objet d'effectuer, directement, tant au Maroc qu'à l'Étranger les opérations suivantes: Promotion Immobilière; Importation et Exportation; Acquisition et Exploitation Immobilière.  
 Siège social: Berkane, Quartier Industriel Rte Oujda.  
 Capital Social: Est fixé à la somme d'UN MILLION DE DIRHAMS (1.000.000,00 DH) divisé en dix (10.000) parts sociales de cent (100) dh chacune répartie comme suit: Mr BOUAZZA KISSAMI: 10.000 Parts. Total égal à 10.000 Parts.  
 APPORT: L'associé apporté à la société, savoir: Mr BOUAZZA KISSAMI: 1.000.000,00 dh. Total égal à 1.000.000,00 dh.  
 Gérance: La Société est gérée et administrée par Mr Bouazza Kissami en sa qualité de gérant unique pour une durée indéterminée.  
 Durée: 99 ans.  
 II-) Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de «LA STE SAIDIA LUX-IMMO» S.A.R.L/AU en date du 01/09/2022, Enregistré à

Oujda Le 09/09/2022; OR 22474-RE 25234; il a été décidé:  
 -L'Approbation de l'apport du patrimoine professionnel se composant des plusieurs propriétés immobilières et une voiture à la société dénommée «SAIDIA LUX-IMMO» S.A.R.L/AU.  
 III-) Le dépôt légal est effectué au Greffe de Tribunal de 1ère Instance de Berkane en date du 21/09/2022 sous numéro 505.  
**N° 7634/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province Khouribga  
 Cercle Ouad-Zem  
 Caidat Beni Khirane  
 C. Ait Ammar  
 N° 01/2022  
**Avis d'appel d'offre ouvert**  
 Séance publique  
 Le 29/11/2022 à 10h du matin, il sera procédé au bureau du président du conseil communal des Ait Ammar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour: Location des dépendances du souk hebdomadaire souk Jema Ait Ammar et ce pour l'année budgétaire 2023, allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 comme suit:  
 - Droit de stationnement et d'entrée au souk hebdomadaire.  
 - Produit de location d'autres biens.  
 - Abattoir communal.  
 - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de comptabilité relevant de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat: <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à :  
 - 550,00 DHS pour droit de stationnement et d'entrée au souk hebdomadaire.

- 600,00 DHS pour produit de location d'autres biens.  
 - 1000,00 DHS pour l'abattoir communal  
 - Le prix estimatif de location mensuelle est fixée comme suit :  
 - Droit de stationnement et d'entrée au souk hebdomadaire cinq cent cinquante dhs/mois.  
 - Produits de location d'autres biens : cinq cent cinquante DHS/mois.  
 - Abattoir communal : mille DHS/Mois  
 - Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29/31 du décret n° 349-12-2 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 - Les participations :  
 - Peut déposer à la régie des recettes dossier de participation contre récépissé.  
 - Ou l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau sus indiqué.  
 - Ou le déposer directement auprès du président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Le dossier présenté par le concurrent doit être mis dans une enveloppe cachetée portant ce qui suit :  
 - Le nom et l'adresse du concurrent  
 - L'objet du marché et éventuellement l'indication du lot en cas de marché alloti.  
 - La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 - L'avertissement que : (le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance d'ouverture des plis.  
 - Enveloppe comportant le dossier administratif comprenant :  
 1- Déclaration sur l'hon-

neur l'égalisée.  
 2- Le document ou les documents indiquent les autorisés permis la personne qui agit au nom du participant.  
 3- Demande de location précisant le lot objet de location et comportant le nom, l'adresse et la résidence le n° du compte bancaire et tous les renseignements supplémentaires ;  
 4- Photocopie du CIN légalisée  
 5- L'attestation délivrée depuis moins d'un an par percepteur du lieu d'imposition certifiant que

le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 6- L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière envers cet organisme.  
 7- Le récépissé original du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu le cas échéant;  
 8- L'attestation d'inscription au registre de commerce.  
 9- CPS légalisé  
 10- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent qu'il

dispose pour assurer le bon fonctionnement du dépendant légalisée.  
 Enveloppe, comportant dossier financier comprenant les pièces suivantes :  
 - L'acte d'engagement comprenant en bref le montant mensuel proposé en toutes lettres et en chiffres pour le dépendant objet du lot ;  
 - Tout dossier ne comportant pas les pièces sus indiquées est nul ;  
 - Pour plus de renseignement, contacter l'régie de recettes au siège de la commune pendant l'horaire du travail.  
**N° 7635/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 Du Présocteurés Des Sports  
 A.R.E.F. Warrakoch Sidi  
 Direction Provinciale de Rhamna

المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
 والرياضة  
 المديرية الإقليمية  
 ورزازة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 16/RH/2022/INV**  
 (Séance publique)

Le 28/10/2022, à 10 heures 09 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 16/RH/2022/INV relatif à

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Travaux de réhabilitation des terrains de sports au Lycée Qualifiant ECHAHID SALAH ESSERGHINI relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	1 383 100,80 Dhs (Un Million Trois cent Quatre-vingt-Trois Mille Cent Dirhams Quatre-vingt Cts)	28 000,00Dhs (Vingt-Huit Mille Dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
**Les concurrents peuvent :**  
 - Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine ;  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 9 du règlement de la consultation.  
 En plus de :  
 \* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.  
 \* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
**N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics**  
**N°7632/PA**

**ENSIAS** جامعة محمد السادس ببنغازي  
 Université Mohammed V de Rabat

**Avis de Concours de recrutement d'un Professeur Assistant (01)**

L'École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS) organise un concours de recrutement d'un Professeur Assistant (01 poste), session du 05/11/2022 dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Intelligence Artificielle et Apprentissage	01

Le concours est ouvert aux candidats marocains titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.  
 Les candidats intéressés doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :  
<http://g-concours.um5.ac.ma/>  
**L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 22/10/2022**

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury ;
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du Service des Ressources Humaines de l'ENSIAS sise Av Mohammed ben Abdallah Ragraoui, BP 713 Agdal Madinat Al Irifane, et ce avant l'épreuve orale :

- 1- Une demande de candidature au concours adressée au Directeur de l'ENSIAS portant le nom et prénom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse email du candidat ;
- 2- Curriculum Vitae (CV) ;
- 3- Une autorisation originale pour passer le concours pour les fonctionnaires ;
- 4- Copie des diplômes et titres ;
- 5- Exemplaire de l'arrêté d'équivalence certifié conformes pour les diplômes étrangers ;
- 6- Photocopie de la C.I.N ;
- 7- Extrait d'acte de naissance récent (trois derniers mois).

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), et sur le site web de l'école : [www.ensias.um5.ac.ma](http://www.ensias.um5.ac.ma). Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.  
 La liste du candidat admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites mentionnés.  
**N°7631/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale,  
 Du Présocteurés Des Sports  
 A.R.E.F. Warrakoch Sidi  
 Direction Provinciale de Rhamna

المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
 والرياضة  
 المديرية الإقليمية  
 ورزازة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 17/RH/2022/INV**  
 (Séance publique)

Le 28/10/2022, à 10 heures 15 min, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à l'engagement, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 17/RH/2022/INV:

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Travaux de mise en place d'un système de vidéosurveillance au profit des lycées qualifiants situées à la commune territoriale de (LABRIKIYNE, SIDI BOUATHMANE, BOUCHANE, SKHOOR RHAMNA, NZALET LAADEM et RAS EL AIN) relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	441 240,00 Dhs (quatre cent quarante-et-un mille deux cent quarante) dirhams	9 000,00 Dhs neuf mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
**Les concurrents peuvent :**  
 - Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine ;  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 9 du règlement de la consultation.  
**N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics.**  
**N°7633/PA**



**SOCIÉTÉ « CAFE MARIJANA CASA »**  
 • Dénomination : « CAFE MARIJANA CASA »  
 • Forme juridique : « SARL AU »  
 • Objet: Services et Produits Nécessaires au Restaurant (Exploitant de) et d'un salon de thé.  
 • Siège social: Résidence Ettaoufik GH 3 B Imm I Magasin N°1 S.O - Casablanca.  
 • Durée: 99 ans  
 • Capital social : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :  
 • TAIRI Abderrahmane ... : 1000,00 Parts  
 • Gérance : TAIRI Abderrahmane.  
 • Dépôt légal est effectué auprès du TC de Casablanca le 26/09/2022 Sous le numéro : RC N° : 556435. N° 7648/PA

**Société «NADIR PROFILAGE»**  
 • Dénomination : «NADIR PROFILAGE»  
 • Forme juridique : « SARL »  
 • Objet: CONCEPTION DES PROFILEUSES ET PRODUITS METALLURGIQUE.  
 • Siège social : Hay El Qods Rue 6 N°45 Rdc Sidi Bernoussi - Casablanca  
 • Durée: 99 ans  
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :  
 • MOHAMED NADIR : 500 parts.  
 • MARGBANE NABIL : 500 parts.  
 • Cogérance: MOHAMED NADIR et MARGBANE NABIL.  
 • Dépôt légal est effectué auprès Tribunal de Commerce à Casablanca, le 03/10/2022 Sous le RC N° : 557199. N° 7649/PA

**«FICASUD» S.A.R.L.**  
 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Guéliz Marrakech  
 TEL : 024 44 77 29 / 024 42 32 81  
 FAX : 024 44 76 77  
 PALMERAIE BARAKA AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DH  
 SIEGE SOCIAL : HAY ASSIE, ARSET SINKO, 3ème TRANCHE APPT N° 2 AU RDC MARRAKECH  
 Aux termes de la décision de la gérance datée du 01/09/2022, il a été décidé :  
 • De transférer le siège social de la société à : HAY ASSIE, ARSET SINKO, 3ème TRANCHE APPT N° 2 AU RDC MARRAKECH ;  
 • Questions diverses.  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 29/09/2022, sous le n° 139867.  
 Pour extrait et mention N° 7650/PA  
 ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE, Direction des Systèmes d'Information

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/DSI/2022**  
 Le mardi 1 novembre 2022 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :  
**ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE**  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :  
 - (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 - Un million deux cent onze mille cent soixante Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 211 160,00DHTT) ;  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31,34 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique, Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique, Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma  
 Les prospectus prévus par l'article 16 du règlement de la consultation exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information, au plus tard le 31 Octobre 2022 à 12 heures.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation. N° 7651/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE**

**DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 28/INV/2022 et 29/INV/2022**

Le 31/10/2022, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres « au rabais ou à majoration » N° :  
 • 28/INV/2022 : à pour objet Travaux de remplacement de 3 salles à l'école WAOUSSEFT, programmé à 11h00 ;  
 • 29/INV/2022 : à pour objet Travaux de remplacement de 8 salles préfabriquées aux écoles : ECHCHAABA, ZETOULA, TALAT NSAL, et TAMSOLTE, programmé à 12h00.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :  
 • 12 000,00 Dhs (Douze mille Dirhams) pour l'AOO n° 28/INV/2022  
 • 23 000,00 Dhs (Vingt trois mille Dirhams) pour l'AOO n° 29/INV/2022.  
 L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :  
 • 730 510,80 DHS (Sept cent trente mille cinq cent dix Dirhams et 80 Cts TTC) pour l'AOO n° 28/INV/2022 ;  
 • 1 902 375,60 DHS (Un million neuf cent deux mille trois cent soixante quinze Dirhams et 60 Cts TTC) pour l'AOO n° 29/INV/2022.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit déposé électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :  
 • Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 5 pour L'AOO n° 28/INV/2022.  
 • Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4 pour L'AOO n° 29/INV/2022.  
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation. N° 7652/PA

**DOHIBA VIS CONSTITUTION SARL RC N° :31537**  
 I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 21/09/2022 il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : DOHIBA VIS  
 - Objet Social : AUTOMOBILES (MARCHAND D'ACCESSOIRES OU DE PIECES DETACHEES POUR VOITURES) – IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT)  
 - Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETG BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA (M)  
 - Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :  
 1/ Mr. RAFIK EL ARBI : 500 PARTS  
 2/ Mr. DENNOUNE ELMOSTAPHA: 500 PARTS  
 En totalité : 1000 PARTS  
 - Durée : 99 ans.  
 GERANCE : Mr. RAFIK EL ARBI, gérant associé pour une durée illimitée, il aura la signature sociale unique.  
 Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 04/10/2022 sous le N°1945.  
 La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de première instance Mohammedia le 04/10/2022 sous le numéro 2209 du registre chronologique. N° 7653/PA

**LE RELAIS DE BERKANE CONSTITUTION RC: 8729**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé du 26/09/2022 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 3 125 000,00 DHS comme suit :  
 Dénomination : "LE RELAIS DE BERKANE"  
 Forme Juridique : SARL.  
 SIEGE SOCIAL: ANGLE BD MOHAMED V ET RUE CHERAA BERKANE.  
 Objet social :  
 - STATION DE SERVICE DE GASOIL.  
 - CAFE-RESTAURANT-PATISSERIE.  
 - HOTELERIE.  
 Capital Social : 3 125 000,00 dhs (Trois millions cent vingt-cinq mille de dirhams) divisé en 31 250 (Trente-et-un Mille deux cent cinquante) parts sociales de cent dirhams (de 100.00 DHS chacune).  
 • Mme EL JAMALI FOUZIA, 25 000 Parts.  
 • Mr JELLOUL MOHAMMED,6 250 Parts.  
 GERANCE: Mme EL JAMALI FOUZIA, demeurant à N°56 RUE CHERAA HAY EL HASSANI BERKANE, gérante associée pour une durée illimitée.  
 DUREE: 99ans  
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 29/09/2022 sous N° : 527/2022 N° 7654/PA

**BOUTA-DE BATIMENT CONSTITUTION RC: 7117**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé du 23/01/2020 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :  
 Dénomination : "BOUTA-DE BATIMENT"  
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée SARL.  
 SIEGE SOCIAL RDC SITUÉE AU N°296 LOTISSEMENT SABAR TAMIMOUNT BERKANE.  
 Objet social :  
 - IMMEUBLES,PROMOTEUR IMMOBILIER.  
 - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.  
 Capital Social : 100 000,00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de cent dirhams (de 100.00 DHS chacune).  
 • Mr BOUTA ALLI, 500 Parts.  
 • Mr BOUTA HASSAN,500 Parts.  
 GERANCE: Mr BOUTA ALI et Mr BOUTA HASSAN, est Cogérant/Associés de cette société pour une durée illimitée.  
 DUREE: 99ans  
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 20/04/2020 sous N° : 160/2020 N° 7655/PA

**Avis modificatif N° 01**  
 Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Qued Noun porte à la connaissance du public, conformément à l'Article 19 du Décret n° 2-12-349 relatif aux Marchés Publics que les Appels d'offres ouvert publiés dans les journaux : LIBERATION n° 9736 Paris le 05 Octobre 2022 et RISSALAT AL OMMA n° 12250 Paris le 05 Octobre 2022 ont connu les modifications suivantes :

1- Estimation TTC en DHS

« AU RABAIS OU A MAJORATION »		ESTIMATIONS TTC EN DHS		DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS	
N° AOO	OBJET	CUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	QUALIFICATION		
28/10/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU DE L'EAU POTABLE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTAN/AREF GON	6 000,00 Six Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification AS / Classe 5	286 020,00 Dhs Deux Cent Quatre Vingt Six Mille Vingt Dirhams, 00 Centimes Au lieu de : 268 020,00 Dhs Deux Cent Soixante Huit Mille Vingt Dirhams, 00 Centimes	31/10/2022 à 12 H 00 min
30/10/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU DE L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTAN/AREF GON	6 000,00 Six Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification AS / Classe 5	295 614,00 Dhs Deux Cent Quatre Vingt Quatre Mille Six Cent Quatorze Dirhams, 00 Centimes Au lieu de : 295 614,00 Dhs Deux Cent Quatre Vingt Quatre Mille Six Cent Quatorze Dirhams, 00 Centimes	31/10/2022 à 14 H 00 min

*Le reste de l'avis ne contient aucune modification.*

N°7656/PA

# Sport

Ligue des champions

## Marseille se lance enfin, le Barça se met à douter



Amine Harit, buteur et meilleur joueur du match.

**L'**Olympique de Marseille a enfin renoué avec la victoire en Ligue des champions mardi grâce aux erreurs des gardiens du Sporting Portugal (4-1), tandis que Barcelone, battu chez l'Inter Milan (1-0), a perdu de précieux points en vue des huitièmes de finale.

Face au Sporting, vainqueur de ses deux premiers matches, l'OM a enfin soufflé en signant sa 2e victoire sur les 18 dernières rencontres de C1 qu'il a disputées (16 défaites).

Au classement, le match nul

entre Francfort et Tottenham (0-0) permet à Marseille, toujours 4e, de s'approcher à un point de la deuxième place qualificative pour les huitièmes de finale.

Mais cela était loin d'être gagné au début de la soirée, dans un stade Vélodrome à huis clos en raison des débordements lors de Francfort-OM, et après l'ouverture du score express de Trincao, laissé seul par Jordan Veretout après 51 secondes de jeu...

Mais les coups de pouce du vétéran espagnol Antonio Adan, gardien triplement fautif, ont re-

lancé l'OM.

Le portier du Sporting a d'abord complètement manqué deux dégagements, sanctionnés par Alexis Sanchez (13e) et Amine Harit (16e). Puis il a reçu un carton rouge pour une incompréhensible main hors de sa surface (23e). Et sa doublure Franco Israel n'a pas fait mieux, en ratant sa sortie sur un corner, offrant un but à Leonardo Balerdi (28e), avant de céder devant Chancel Mbemba (85e).

Trois victoires en trois matches, neuf buts inscrits, zéro encaissé... Comment imaginer

que le Bayern Munich évolue dans le fameux "groupe de la mort" de la Ligue des champions ?

A quelques jours du "Klassiker" contre Dortmund, les Bavarois ont étrillé Plzen 5-0 malgré les absences de plusieurs cadres (Lucas Hernandez, Joshua Kimmich, Kingsley Coman, Thomas Müller).

Mais le choc du groupe C avait lieu à Milan, et il a tourné à l'avantage des joueurs à domicile (1-0), grâce à une frappe millimétrée de Hakan Calhanoglu (45e+2).

Les Italiens ont ensuite su rendre Robert Lewandowski transparent, et ont aussi eu de la réussite, en voyant un but catalan annulé par l'assistance vidéo à cause d'une main très légère d'Ansu Fati.

Le match retour au Camp Nou, le 12 octobre, vaudra très cher pour Xavi et ses joueurs (3 pts) : une nouvelle défaite contre les Lombards (6 pts) les éliminerait quasiment de la compétition.

Spectaculaire en ce début de saison, et déjà meilleure attaque de la Ligue des champions (13 buts), le Napoli a enchaîné une troisième victoire en trois matches, sur la pelouse de l'Ajax d'Amsterdam (6-1).

Les Italiens, vite menés mais réactifs pour inverser la tendance dès la première période, ont offert un festival offensif et maintiennent les trois points d'avance qu'ils comptent sur Li-

verpool, prétendant au titre vainqueur des Rangers.

Anfield, l'autre des Reds, a été libéré à la 7e minute par un superbe coup franc direct de son arrière droit Trent Alexander-Arnold, avant un penalty de Mohamed Salah (53e). Mais il en faudra plus pour redonner confiance aux partenaires de l'Egyptien, seulement 9es de Premier League.

Qui arrêtera le Club Bruges ? Après trois journées, les Belges sont tout proches d'une qualification aussi facile qu'inattendue pour les huitièmes de finale de la C1 !

Trois fois vainqueurs sans encaisser le moindre but, ils ont cette fois réussi à surprendre l'Atlético Madrid, cueilli 2-0 grâce à Kamal Sowah et Ferran Jutglà. Jamais une équipe belge n'avait réalisé un tel début de saison en Ligue des champions.

Et voici les Brugeois largement en tête, six points devant leur trois rivaux, dont le Bayer Leverkusen, battu à Porto (2-0) dans un match au scénario fou, avec deux buts annulés, un penalty manqué par les Allemands et un carton rouge, également pour le Bayer.

L'inquiétude guette en revanche à Madrid : les hommes de Diego Simeone viennent de perdre deux fois de suite en C1... Et Antoine Griezman a été malheureux, avec un penalty raté et un but refusé par l'assistance vidéo.

Abus dans le foot féminin

## La capitaine des Etats-Unis appelle à bannir les dirigeants passifs

**L**a capitaine de l'équipe des Etats-Unis, Becky Sauerbrunn, a estimé mardi que les propriétaires d'équipes et autres responsables pointés pour leur passivité dans l'enquête sur la pratique systématique d'abus et d'agressions sexuelles dans le football féminin américain, devaient être bannis.

La double championne du monde, âgée de 37 ans, participait à une vidéoconférence de Londres, où la sélection américaine doit affronter l'Angleterre en amical vendredi. Les joueuses sont "horrifiées et avaient le cœur brisé", a-t-elle souligné, au lendemain de la publication des conclusions de l'enquête indépendante menée par l'ancienne procureure générale des Etats-Unis, Sally Yates.

Ce rapport de 172 pages comprend des entretiens avec plus de 200 joueuses de la Ligue nord-américaine

(NWSL) et décrit en détail les abus commis par plusieurs entraîneurs, la manipulation, les brimades et les représailles exercées à l'encontre de joueuses. Des faits qui incluent "des commentaires à connotation sexuelle, des avances, des attachements non désirés et des rapports sexuels forcés" au sein du championnat professionnel et même au-delà, dans des structures dédiées aux jeunes.

"Chaque propriétaire, dirigeant, responsable du football féminin américain, qui a manqué à ses obligations envers les joueuses, qui ne les a pas protégées, qui s'est caché derrière des considérations juridiques et n'a pas participé pleinement à ces enquêtes devrait être renvoyé", a estimé Sauerbrunn.

Merritt Paulson, propriétaire du club de Sauerbrunn, les Portland Thorns, est accusé dans le rapport

Yates, avec d'autres responsables du club, d'avoir fermé les yeux sur des abus commis par Paul Riley l'ancien entraîneur de l'équipe.

Lorsqu'on a insisté en lui demandant si Paulson fait partie des propriétaires qui, selon elle, devraient être bannis de la NWSL, Sauerbrunn a répondu : "Cela inclut tous ceux qui ont continué à décevoir les joueuses à maintes reprises, qui n'ont pas pris leurs préoccupations au sérieux, qui n'ont pas transmis les informations correctement, qui n'ont pas participé aux enquêtes. Tous".

Paulson, qui est également le propriétaire des Portland Timbers, franchise de la ligue masculine (MLS), a annoncé mardi qu'il se retirait de la direction des Thorns jusqu'à la conclusion d'une enquête distincte menée par la NWSL, conjointement avec le syndicat des joueuses.

Il a été rejoint par un autre propriétaire de club, celui des Chicago Red Stars, Arnim Whisler, qui a aussi annoncé sa mise en retrait.

"Je suis profondément désolé de ce que nos joueuses ont pu endurer durant le temps passé à Chicago", a déclaré ce membre du bureau de la NWSL. "Notre organisation est déterminée à rebâtir la confiance et le respect (...) et je reconnais que ma présence actuellement est source de confusion", a-t-il ajouté.

Durant la vidéoconférence, Sauerbrunn a insisté sur la "frustration" de ses coéquipières et d'elle-même. "Nous sommes épuisées et nous sommes vraiment, vraiment en colère. Parce qu'il a fallu l'enquête d'une tierce partie, parce qu'il a fallu des articles dans The Athletic et le Washington Post (qui ont révélé l'affaire, ndr), parce qu'il a fallu que plus de 200 personnes partagent

leur traumatisme", a-t-elle regretté.

Le sélectionneur Vlatko Andonovski a pour sa part indiqué vouloir laisser le choix aux joueuses "de ne pas jouer" vendredi, si elles ne s'en sentent pas capables mentalement. "Certaines ont besoin de temps pour réfléchir à tout cela. C'est pourquoi, nous leur permettons de faire ce dont elles ont besoin, pour surmonter cette période difficile."

Enfin, Sauerbrunn a assuré n'avoir pas songé à faire grève, pour forcer le changement au sein de la NWSL.

"Je n'y ai pas pensé. J'espère que nous n'en arriverons pas là. Beaucoup d'entre nous ont navigué dans ces eaux pendant très longtemps (...). On finit par trouver un moyen de faire face. En tant que femmes, joueuses, nous avons dû faire face à beaucoup de choses pendant très longtemps. Malheureusement, je dirais qu'on s'y habitue."

# Omar Ngala Sylla : *Mon objectif, c'est de qualifier le Maroc à la Coupe du monde 2024 de beach soccer*



Six mois après son arrivée à la tête de l'équipe nationale marocaine de beach soccer, le Sénégalais Omar Ngala Sylla est en train de dérouler son plan de développement de la discipline. Parmi les objectifs prioritaires assignés au technicien sénégalais, il y a la qualification des Lions de l'Atlas à leur toute première Coupe du monde en 2024. L'équipe nationale participera à la CAN de beach soccer qui se déroulera au Mozambique du 21 au 28 octobre 2022.

Le sélectionneur estime que son arrivée a « créé le déclic, parce que ce n'était pas évident de se qualifier face à la Côte d'Ivoire qui est une équipe expérimentée ». "Mon objectif, c'est de qualifier le Maroc à la Coupe du monde 2024 de beach soccer", déclare-t-il à la MAP.

"Et cela passe par la mise en place d'un championnat national performant de beach soccer", précise-t-il.

« Le Maroc n'a pas encore de championnat de beach soccer, parce qu'il favorise le football de salle. En novembre prochain, après la CAN, nous allons

démarrer le championnat national », indique Omar Ngala Sylla. "Pendant un mois et trois semaines, nous allons jouer plusieurs matchs en continu", révèle-t-il.

Le technicien sénégalais, plusieurs fois champion d'Afrique ajoute: « Ensuite, nous allons procéder à la formation des entraîneurs et intervenir auprès des clubs. Et au mois d'avril, on va démarrer normalement le championnat national avec des équipes qui vont recevoir et ensuite se déplacer pour aller jouer contre des clubs d'autres villes », note-t-il.

L'ancien sélectionneur du Sénégal reconnaît tout de même que "c'est un large chantier, pas du tout évident", mais il espère qu'"avec le temps il y arrivera". Parmi ces difficultés, il y a la distance entre les villes, obligeant les équipes à prendre l'avion. Ce qui fait dire à Omar Ngala Sylla que ce n'est pas du tout évident, mais c'est un projet sur le long terme.

Le sélectionneur des Lions de l'Atlas souligne que le Maroc est en train de construire 12 stades



dédiés au beach soccer, dans plusieurs villes du Royaume. « Ce sont des infrastructures qui devraient accompagner cette dynamique du renouveau de cette discipline dans le Royaume », se réjouit-il.

Pour rappel, l'équipe nationale de beach soccer vient de boucler une semaine de stage à Dakar. Sur les trois matchs amicaux disputés contre des clubs sénégalais, le Maroc en a remporté deux. "C'était une occasion de s'acclimater avant la CAN du Mozambique", déclare le sélectionneur.

Le Maroc, troisième de l'édition 2021 à Dakar, est logé dans le groupe A en compagnie du Mozambique, du Malawi et du Nigeria. Concernant les objectifs lors de cette compétition continentale, Omar Ngala Sylla estime que « lors de la dernière édition 2021 au Sénégal, le Maroc avait réussi à atteindre les demi-finales ». "Donc au Mozambique, nous allons tenter de nous qualifier au dernier carré au minimum. Et si possible jouer la finale et nous qualifier en même temps pour la Coupe du monde", conclut-il.

## Cyclisme sur piste

Trois coureurs de l'équipe nationale de cyclisme participent au 11<sup>e</sup> Championnat arabe de cyclisme sur piste, qui se déroule au vélodrome international du stade du Caire, du 5 au 9 octobre.

Il s'agit des deux champions d'Afrique des courses sur piste lors de l'édition d'Abuja (14-17 juillet 2022), Raja Chakir de l'Association Jeunesse Souk Sebt Ouled Nema et Achraf Ed-Doghmi du Kawkab de Marrakech, en plus de Mohamed Najib Sanbouli de l'Association Vélo des champions cyclistes de Safi, qui seront encadrés par l'entraîneur national Mustapha Al-Amal.

Il est à rappeler que l'équipe nationale marocaine a brillamment dominé les joutes africaines d'Abuja, en s'adjugeant 15 médailles, 5 d'or, 4 d'argent et 5 de bronze, avec à la clé une première qualification aux Mondiaux sur piste, qui auront lieu au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines (Banlieue parisienne) du 12 au 16 octobre.

Outre le Maroc et l'Égypte (pays organisateur), prennent part au 11<sup>e</sup> championnat arabe, les sélections d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis, d'Algérie, du Sultanat d'Oman, d'Irak et du Soudan.

## GP d'Azemmour de VTT

Le cycliste Mohamed Zerhoun (Club Agadir de VTT) et Wissal Baoubou (Club les Jeunes d'Agadir de VTT) ont remporté la 1<sup>ère</sup> édition du Grand prix d'Azemmour de vélo tout-terrain (VTT), qui s'est déroulée récemment en circuit fermé (4,5 km) sur les rives de Oum Er Rabia, dans la commune de Sidi Ali Ben Hamdouch.

Les deux cyclistes ont été sacrés dans la catégorie Elite de cette course, organisée par l'Association Azemmour de vélo, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de cyclisme et de la ligue régionale de Casablanca-Settat.

Zerhoun a parcouru la distance de 31,5 km en 1h30min, devant Youssef Sakine (Jeunesse Souk Sebt de VTT) et Ayoub Ifkiran (Casablanca de VTT), tandis que Baoubou est arrivée première après avoir parcouru la distance de 13,5 km en 50min. Elle a devancé Chayma El Hamri (Casablanca de VTT) et Wiam Maarouf (Club sportif Casablanca).

Dans la catégorie des U23, Youssef Ismaili (Agadir de VTT) a remporté le titre en devançant Moussa Outaleb (Association Khouribga de vélo) et Chakir Bab Allah (Jeunesse Souk Sebt de vélo).

Chez les Masters (plus de 40 ans), Clipper Wouter de l'Association Roue d'or de Mohammédia a décroché le titre, tandis que Mohammed Al Aoussi (Génération Demnat) est arrivé 2<sup>e</sup> suivi de Hamid Wafik (Roue d'or de Mohammédia).

Cette course a connu la participation de 97 coureurs représentant 17 associations sportives au niveau national. Cette manifestation sportive intervient moins de deux semaines du championnat national de VTT prévu les 15 et 16 octobre dans la forêt de Boukoura (province de Nouaceur).

## L'EN de judo vise les avant-postes aux championnats du monde

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération Royale marocaine de judo, Abdellah Gaidi, a affirmé que le principal objectif de la participation marocaine aux championnats du monde, prévus du 6 au 13 octobre, à Tachkent, en Ouzbékistan, c'est d'occuper l'une des sept premières places au classement.

Les championnats du monde constituent une belle opportunité et une motivation pour les champions marocains, afin de redoubler d'efforts pour se positionner parmi les sept premiers du classement mondial, et ainsi s'assurer une place aux Jeux olympiques de Paris 2024, a-t-il indiqué dans une déclaration à la MAP.

Il a souligné que le championnat d'Afrique, organisé en Algérie, au cours duquel le Maroc a remporté 7 médailles (1 en or, 2 en argent et 4 en bronze), a été le premier véritable test

pour les judokas marocains, suivi des Jeux méditerranéens d'Oran et des Jeux de la solidarité islamique à Konya, en Turquie.

Après les bons résultats réalisés lors de ces compétitions, qui ont servi de préparation aux sportifs marocains, la direction technique a poursuivi son travail pour les championnats du monde, notamment à Casablanca et Tanger, a noté M. Gaidi.

Il a estimé que ce Mondial est l'un des plus convoités car il permet d'accéder aux Jeux olympiques de Paris, avec à la clé le double des points octroyés aux tournois internationaux.

Le directeur technique national a exprimé le souhait que les éléments nationaux soient pleinement préparés, tant physiquement que mentalement, pour décrocher l'une des sept premières places, une performance déjà réalisée en août dernier en Equateur par Hassan Doukhal, 7<sup>e</sup> dans la catégorie des -73 kg.

Chez les hommes, le Maroc sera représenté par Younes Assadiqi (-60 kg), qui a remporté le bronze aux Championnats d'Afrique 2022, Abderrahmane Boushita (-66 kg), classé 34<sup>e</sup> mondial et médaillé d'argent au Championnat d'Afrique 2022 et aux Jeux de la solidarité islamique, et Achraf Motei (-81 kg), classé 20<sup>e</sup> mondial et médaillé d'or au Championnat d'Afrique 2022, sous la houlette du sélectionneur national Attaf Safouane.

Chez les dames, la sélection nationale est composée de Soumia Iraoui (-52 kg), 19<sup>e</sup> mondiale, vainqueur de la médaille de bronze au championnat d'Afrique 2022 et d'une médaille d'argent aux Jeux de la solidarité islamique (Konya 2022), et Hafsa Yatim (-78 kg), classée 44<sup>e</sup> mondiale et médaillée de bronze au championnat d'Afrique 2022 et aux Jeux de la solidarité islamique, sous la direction du cadre Hanane Karroumi.

## Le breaking trouve son rythme avant les JO de Paris

"Là pour rentrer dans l'histoire du break". Depuis le début du mois, six danseurs français s'entraînent à l'Insep dans l'espoir de devenir les premiers médaillés de l'histoire de la discipline lors des JO de Paris 2024.

"L'objectif, c'est les JO. Devenir le premier breaker à gagner la médaille d'or", annonce Danis Civil, alias Danny Dann, 33 ans. Le 1er septembre, le Bboy est devenu pensionnaire de l'Insep, dans le sud-est de Paris, et répète dans une salle de danse dédiée avec cinq autres des meilleurs breakers français.

Face au miroir, il enchaîne les figures: pas de danse, contorsions debout, figures bloquées (freeze) en poirier, saltos, rotations au sol. La séquence dure une minute environ, avant qu'un cri de satisfaction ne vienne couvrir la musique hip-hop qui s'échappe de l'enceinte à proximité.

Les autres danseurs observent et jugent la performance. Bboy Mounir, 25 ans, suggère de changer un mouvement de la routine et relève que Danny Dann manquait

"un peu de patate" sur un autre.

"La prépa physique d'hier soir m'a tué", acquiesce-t-il. "Chez moi, je travaillais mon cardio avec la danse. Là, on a fait du rameur, du vélo, du gainage à un rythme de fou", explique ce père de deux enfants, qui a mis en pause son travail d'aide-soignant à Perpignan en vue des JO.

À l'Insep, les danseurs s'entraînent jusqu'à trois fois par jour, cinq jours par semaine. Préparation physique, affrontements en un contre un (battle), répétitions des routines, analyse vidéo...

Le week-end, ils se reposent ou participent à des compétitions internationales. Un programme inédit pour des sportifs autodidactes, qui évoluaient jusque-là avec peu ou pas d'encadrement.

"C'est une marche énorme pour nous. Quand j'ai commencé dans les années 2000, on s'entraînait dans les gares et les cages d'escalier, c'est fou de se retrouver dans cet environnement", se réjouit Omar Remichi, 35 ans, entraîneur de l'équipe de France.

En plus des structures - salle



de danse, musculation, balnéothérapie... les six breakers peuvent solliciter les préparateurs physiques, kinés et médecins de l'Insep.

"On va se servir de ça pour passer à une autre dimension. Aujourd'hui, j'ai passé une heure avec des apnéistes sur la respiration avant l'effort. On est beaucoup en apnée dans nos mouvements, donc il faut essayer d'incorporer leurs techniques à notre préparation", commente Remichi.

Né dans les ghettos du Bronx

dans les années 70, le breaking en France est longtemps resté un domaine sans diplôme, ni modèle fédéral. Il a été reconnu sport de haut niveau en 2019 seulement, un an avant son inscription officielle au programme des JO de Paris. Le lancement du pôle à l'Insep ainsi que la création d'un diplôme d'entraîneur en septembre sont les derniers développements d'une discipline qui souhaite toutefois "éviter au maximum d'être dénaturée".

"Le breaking c'est surtout la

personnalité. Parfois en tournou, un mouvement maladroit avec beaucoup de caractère est mieux noté qu'un geste parfait", selon Remichi, également juge lors de compétitions internationales.

Les danseurs espèrent donc installer rapidement une table de mixage, des instruments et une décoration qui correspondrait à l'atmosphère d'une battle.

"Ce que l'on veut garder, c'est l'originalité, mais c'est aussi important d'être dans une structure", estime Carlota Dudek, 20 ans et grand espoir de médaille à Paris.

Elle a quitté Montpellier à l'été pour s'installer dans un appartement à quelques centaines de mètres de l'Insep. "C'était une évidence à deux ans des Jeux pour mettre toutes les chances de mon côté", dit-elle.

"On avait un peu perdu la +French Touch+. À l'international, les Français sont connus pour être les breakers avec le plus d'attitude, ceux qui parlent le plus pendant les battles. Ici, on prend notre élan et ça va envoyer à Paris", prédit la Bgirl.

## Recettes

### Gratin de courgettes au gruyère



#### Ingrédients

6 courgettes  
25 cl de crème liquide  
3 oeufs  
100 g de gruyère râpé  
Noix de muscade  
Sel ou sel fin  
Poivre

#### Préparation :

1- Lavez les courgettes et coupez-les en rondelles de 3 mm d'épaisseur.  
2- Faites légèrement cuire les courgettes dans un grand volume d'eau porté à ébullition pendant 8 minutes. Les courgettes doivent rester fermes.

Egouttez-les et disposez-les joliment dans un plat à gratin.

3- Dans un saladier, cassez les oeufs entiers et battez-les en omelette.

4- Ajoutez la crème liquide.

5- Fouettez les oeufs et la crème liquide, salez, poivrez et ajoutez un peu de muscade râpée.

6- Ajoutez le gruyère râpé et mélangez.

7- Versez l'appareil à gratin sur les courgettes pour les recouvrir.

8- Parsemez de gruyère râpé afin de le faire gratiner.

9- Enfourez environ 15 minutes dans un four préchauffé à 180°C.

## Un sénateur à cheval dans les couloirs du Parlement

Les parlementaires colombiens peuvent désormais siéger avec leurs animaux de compagnie, une première mondiale. Le sénateur de droite Alirio Barrera, lui, ne s'est pas présenté dans l'hémicycle à Bogota avec son chat ou son chien, mais perché sur son imposant cheval blanc.

Le membre du parti Centre démocratique a d'abord déambulé sur sa monture dans les rues du centre de la capitale, avant de s'aventurer dans les couloirs du Parlement pour revendiquer l'importance des équidés pour les campagnes colombiennes.

"C'est un hommage aux paysans, aux hommes et aux femmes, aux gardiens de troupeaux qui vivent avec les chevaux. A tous ces gens qui travaillent dans les champs", a déclaré l'élu à l'AFP en tenant son cheval par la bride.

La semaine dernière, le président du Sénat Roy Barreras avait annoncé depuis le perchoir, avec son chien sur les genoux, que les parlementaires pourraient désormais venir accompagnés de leurs animaux de compagnie. De quoi faire du Parlement colombien "le premier au monde qui soit pet-friendly", s'est-il félicité.

"Mon animal de compagnie, c'est mon cheval", a affirmé Alirio Barrera au côté de son destrier baptisé "Pasaporte". "Certains ont leurs animaux de compagnie, leurs chats, leurs chiens, j'ai mon cheval et si la loi est pour l'un, qu'elle le soit pour tous", a expliqué le sénateur, chapeau de paille sur la tête.



Un coup d'éclat qui n'a pas plu sur le banc écologiste. La sénatrice Andrea Padilla a pointé du doigt "une attitude immature avec laquelle il a voulu ridiculiser une bonne décision du Parlement".

"Ce n'est pas la même chose d'emmener un chien au bureau que (d'emmener) un cheval, un cheval souffre sur l'asphalte, sur le trottoir, il souffre sur ces sols cirés", a dénoncé Mme Padilla.

En Colombie, la loi protège depuis 1989 les animaux sauvages et domestiques de souffrances infligées par les êtres humains, avec des exceptions pour les pratiques dites culturelles, comme la corrida ou les combats de coq dont le sénateur Barrera est un défenseur.